



La Ville **investit**
pour **l'avenir** p.20

p. 06
Rue des Maraichers,
les travaux s'achèvent

p. 26
Les jeunes Villebonnais
vous parlent de liberté

 Ville de Villebon-sur-Yvette
 www.villebon-sur-yvette.fr
 Application mobile Villebon



Sommaire

- 3 - Édito
- 4 - En image
- 6 - Actualité
- 18 - Rendez-vous
- 19 - Vie économique
- 20 - Dossier
- 26 - Rencontre
- 29 - Détente et lecture
- 30 - Villebon naturellement
- 32 - Vie associative
- 40 - Carnet
- 41 - Conseil municipal
- 44 - Expressions
- 46 - Vie pratique
- 47 - Histoire de Villebon



06

ACTUALITÉ

Les travaux de la rue des Maraîchers s'achèvent.



20

DOSSIER

Budget communal : la Ville investit pour les Villebonnais.



10

ACTUALITÉ

Le Conseil Municipal des Jeunes se mobilise face aux stationnements abusifs.



30

VILLEBON NATURELLEMENT

La Ville réfléchit à l'aménagement de son éclairage public.

26

RENCONTRE

Trois jeunes Villebonnais ont représenté la Ville au concours d'éloquence de la Communauté Paris-Saclay.





Nos publications
sont consultables sur
www.villebon-sur-yvette.fr

 Suivez notre
page **Facebook**

 Retrouvez nos photos
sur **Flickr**

 Consultez nos publications
en ligne sur **Calaméo**

 Visionnez nos vidéos
sur **YouTube**

Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette - Service Communication
Hôtel de Ville • Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette • Tél. 01 69 93 49 00 •
votremairie@villebon-sur-yvette.fr • www.villebon-sur-yvette.fr • Directeur de la
publication : Romain Millard • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Cécile Claraz,
Camille Sourbet, Kenza Huser • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Jacques Fantou
• Couverture : Rue des Maraîchers • Tirage : 6 100 ex. • Création graphique et mise en
pages :  agencecoop communication 12922-MEP - Tél. 02 38 63 90 00 - Certification ISO 14001.
(Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité
de leurs auteurs.)

Chères Villebonnaises, Chers
Villebonnais,

Encore une fois, la Commune de Villebon-
sur-Yvette fait honneur à sa réputation de
Commune solidaire et je tenais à vous en
remercier.

Face à l'urgence qu'a imposé la guerre
engagée par la Russie contre l'Ukraine,
votre élan de solidarité couplé à celui des
services municipaux, départementaux,
des associations et élus aura permis de
répondre aux premiers besoins du peuple
Ukrainien. Plusieurs familles Villebonnaises
nous font l'honneur d'ouvrir leur domicile
à l'accueil des premières familles,
essentiellement des femmes avec enfants
qui ont été scolarisés dans nos écoles
pendant que leurs conjoints, frères et pères,
sont restés pour défendre leur patrie.

Grâce à la participation de chacun, nos
actions solidaires ont porté leurs fruits et
nous resterons pleinement mobilisés pour
accompagner les familles accueillies à
Villebon.

Les six mois, liés aux bonheurs et joies
de la vie, qui se sont écoulés depuis la
dernière édition de notre journal municipal,
auront été riches d'actualités locales.

Les non-initiés au numérique et aux
réseaux sociaux qui n'ont pas l'occasion
de suivre l'actualité de notre Commune

grâce à ces nouveaux vecteurs de
communication, pourront ainsi découvrir
ou redécouvrir la vie communale sur la
période passée ainsi que les nombreux
projets pour les mois à venir et sur
lesquels nous aurons prochainement
l'occasion d'échanger.

Le contexte sanitaire actuel le permettant,
nous allons pouvoir nous retrouver dès ce
mois de mai pour participer aux nombreuses
festivités organisées par nos associations
ou par la Commune, mais également pour
des réunions publiques dont nous pouvons
enfin reprendre le rythme biennal. Le lieu
et l'horaire vous seront prochainement
communiqués, mais vous pouvez d'ores et
déjà noter la date du 16 juin !

J'espère également vous rencontrer
nombreux à l'occasion des réunions
dédiées à la révision générale du Plan local
d'Urbanisme que nous organiserons dès le
mois de septembre. Ce sera l'occasion, sur
ce vaste sujet, de recueillir vos attentes et de
dessiner, ensemble, le Villebon de demain.

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette

*Bien à Vous,
V. Da Silva*



Vous souhaitez poser une question à Monsieur le Maire ?

Remplissez ce formulaire : bit.ly/3pezdlY ou flashez ce QR code.

Victor Da Silva répondra dans une vidéo diffusée sur la chaîne
YouTube de la Ville.

Une **première** **soirée réussie** pour le Plan Climat



25/03 – Enfants, parents et Villebonnais engagés ont répondu présents à la soirée du Plan Climat organisée par la Ville. Quizz et jeux sur le tri des déchets, le cycle de vie d'une grenouille ou les appareils ménagers les plus énergivores... La soirée a débuté de manière ludique avec une série d'ateliers proposés par le Centre de Loisirs, la Ludothèque, la Médiathèque, l'ALEC Ouest Essonne, le SIAHVY, la Communauté Paris-Saclay et le SIOM. Après un buffet convivial mis en musique par le Conservatoire Erik-Satie, le public a découvert des extraits du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent autour de trois thématiques : l'agriculture urbaine et l'alimentation, les économies d'énergie et la réduction des déchets. Plusieurs Villebonnais ont apporté un témoignage sur leurs expériences locales en matière de permis de végétaliser, de développement d'espaces de biodiversité, de travaux de rénovation énergétique et de démarche Famille Zéro déchet. Ils étaient accompagnés de Sophie Labrousse, Directrice de l'Agence de L'Energie et du Climat (ALEC) Ouest Essonne et animatrice de la soirée. Le public a ensuite pu échanger sur ces sujets en profitant de l'éclairage passionnant de Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du groupe n°1 du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC).



Quelle est l'urgence climatique ?

La parole à

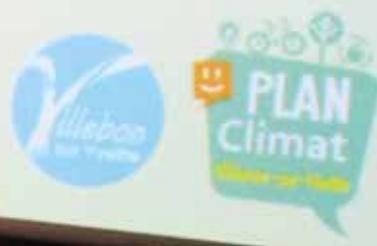
Valérie Masson-Delmotte,
coprésidente du
groupe n°1 du GIEC



« Nous avons atteint 1,1 degré d'augmentation de la température à la surface de la Terre depuis la fin du XIX^e siècle. Ce phénomène est entièrement dû à l'activité humaine. Il faut se préparer aux conséquences (vagues de chaleurs, fortes précipitations) et trouver des solutions, par exemple en luttant contre l'imperméabilisation des sols et en recréant des espaces de verdure. Mais surtout, nous devons lutter contre les causes en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre. Cela passe par un changement de nos modes de consommation. ».

« Particuliers
et collectivités ont
leur rôle à jouer »

Valérie Masson-Delmotte



Rue des Maraîchers, une voirie pour tous



Canalisations, trottoirs, ralentisseurs, éclairage public, parcours et pistes cyclables... La rue des Maraîchers fraîchement réhabilitée s'apprête à accueillir de nouveau les usagers. Après deux ans de fermeture nécessaires à la réalisation de travaux d'ampleur de plus de 5 millions d'euros, l'artère principale de la Ville va rouvrir à la circulation à la rentrée de septembre.

Les travaux de l'été

Après une première phase l'été dernier, l'aménagement de la rue des Maraîchers située entre la rue de la Haute Roche et la rue de Palaiseau s'achèvera pendant les vacances d'été. En juillet et en août, ce tronçon sera fermé à la circulation. Une déviation temporaire sera mise en place par la rue de la Haute Roche. L'Espace Jeunesse et le Point Information Jeunesse resteront accessibles à pied.



Réalisés en partenariat avec la Communauté Paris-Saclay (CPS), ces travaux s'articulent autour de trois enjeux, pour certains, en lien avec le Plan Climat communal.

- Renouveler les réseaux d'eaux souterrains et améliorer le cadre de vie.
- Améliorer la circulation pour tous en créant des trottoirs répondant aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et des aménagements cyclables.
- Apaiser la circulation pour un meilleur partage de la voirie et de l'espace public.

De nouveaux réseaux souterrains

Une part essentielle des travaux s'est jouée sous terre : les canalisations souterraines d'eaux usées, pluviales et potables, datées et fragiles, ont nécessité un remplacement complet. Malgré les aléas du chantier liés à l'ancienneté des réseaux, les techniciens ont respecté le calendrier des interventions et n'ont pris aucun retard.



Dès la fin de l'été, les Villebonnais pourront circuler sur l'ensemble de la voie et découvrir les aménagements.

Une rue accessible à tous

Parents avec des poussettes, personnes à mobilité réduite, piétons... La rue des Maraîchers est quotidiennement empruntée par de nombreux Villebonnais non-véhiculés. Pour leur sécurité, un trottoir répondant aux normes PMR d'1m40 de largeur a été créé côté pair (Groupe scolaire La Roche, Médiathèque et Espace Jeunesse, MJC Boby-Lapointe...). Pour rappel, tout stationnement gênant (dont sur un trottoir) est passible d'une amende (voir p. 10).

La sécurité au premier plan

La sécurité des usagers reste la priorité. Pour réduire la vitesse des véhicules, des plateaux ralentisseurs ont été installés. La chaussée a été redimensionnée sur des secteurs stratégiques. Ce remodelage a également

permis l'installation de jardinières embellissant la rue.

Un reprofilage de la rue sera prochainement mis en place devant l'école de La Roche pour ralentir davantage la vitesse et sécuriser le passage des enfants.



Favoriser la **circulation à vélo**

Afin de favoriser des modes de déplacements plus doux et moins polluants, la Commune et des habitants volontaires identifient les futurs itinéraires cyclables.



Dans le cadre du Plan Climat, des Villebonnais se réunissent en atelier participatif afin de mettre en place un Plan Vélo sur la Commune. Objectif : réfléchir et proposer des itinéraires et des aménagements sécurisés susceptibles de faciliter la circulation à vélo.

Tester des itinéraires à La Roche

Les membres de l'atelier participatif travaillent à la création d'itinéraires cyclistes. Après avoir réfléchi à des aménagements dans différents quartiers (avenue du Général de Gaulle, Villiers, quartier Suisse), ils ont testé des circuits dans le quartier de La Roche en compagnie d'élus et de membres du Conseil Municipal des Jeunes. Cette

action leur a permis d'identifier les points de vigilance et les chemins les plus accessibles à vélo afin de proposer de futurs aménagements cyclables.

Consultation autour de l'avenue du Général de Gaulle

Parmi les points de réflexion, le groupe a également porté son attention sur l'avenue du Général de Gaulle (RD 988). Cette voie départementale reliant Villebon-sur-Yvette à Palaiseau et Orsay s'avère très fréquentée par les cyclistes. Une enquête en ligne a donné l'opportunité aux Villebonnais de s'exprimer sur des options de circulation possibles.

La Ville étudie à présent les aménagements à mettre en place.



Consultation autour de l'avenue du Général de Gaulle

165 RÉPONSES

65 %

en faveur d'une limitation de la vitesse à 30 km/h à proximité des commerces (entre la rue de Savoie et la rue des 2 Gares)

63 %

favorables à l'installation d'un marquage au sol dans le sens Villebon-Orsay afin de sécuriser la circulation des cyclistes.

67,3 %

favorables à l'installation de panneaux permettant le passage des cyclistes au feu rouge dans des conditions sécurisées.



Vous souhaitez vous investir dans les actions du Plan Climat ?

Rendez-vous sur concertation-planclimat.villebon-sur-yvette.fr

Le CMJ en action contre les stationnements gênants



Impliqués sur le sujet de la sécurité des piétons, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont réalisé une opération de sensibilisation rue des Maraîchers.

« **N**ous nous déplaçons souvent à pied pour aller à l'école ou vers nos activités. Lorsque les voitures sont garées sur les trottoirs, les piétons doivent marcher sur la rue et sont en danger. Nous devons agir ! ». Karl, 10 ans et élu au Conseil Municipal des Jeunes, affiche sa détermination à lutter contre les incivilités.

À la suite de signalements d'habitants concernant les stationnements dangereux, la Commission Environnement, Cadre de Vie et accessibilité du CMJ est entrée en action. « Nous avons recherché des moyens

de faire comprendre aux automobilistes les problèmes posés par leur comportement » explique Jeanne, 11 ans. « Nous avons décidé de distribuer des flyers dans les boîtes aux lettres

des habitants, puis de lancer une opération Carton jaune ».

« Sensibiliser face aux comportements dangereux. »

Carton jaune aux automobilistes indécents

Samedi 9 avril, les jeunes élus ont arpenté la rue des Maraîchers ainsi que les quartiers des Côteaux et de La Roche munis des précieux cartons. « Nous les posons sur les pare-brises des voitures mal garées »



Stationnements gênants et déjections canines non ramassées sont passibles d'une amende de 135 €.



Stop aux déjections canines sur les trottoirs

« Mon trottoir n'est pas un crottoir ! ». Les élus du CMJ disent stop aux incivilités.

« Nous constatons que certains propriétaires ne ramassent pas les déjections de leurs chiens dans la rue. On en retrouve sur les trottoirs à proximité des écoles ou des commerces » explique Karl, 10 ans. « Ces lieux sont très fréquentés et ce n'est pas respectueux pour les piétons ».

Décidés à agir, les jeunes élus ont mis sur pied une campagne de sensibilisation. Après avoir écrit un scénario, ils ont arpenté la ville pour tourner différentes scènes destinées à créer une vidéo de prévention à retrouver prochainement sur le site de la Ville ! Une opération « marquage au sol » verra également le jour. À l'aide de pochoirs, les membres du CMJ vont peindre

des messages de prévention sur les trottoirs. Il appartient maintenant aux propriétaires d'animaux de renforcer leur vigilance pour que chacun puisse circuler agréablement à pied.

Bon à savoir : ne pas ramasser les déjections de son animal peut entraîner une amende.

La Ville compte actuellement 33 bornes "toutounets". Ces distributeurs de sacs accompagnés d'une poubelle pour jeter les déjections canines se trouvent sur de nombreux lieux de passage : le long de la promenade de l'Yvette, place Gérard-Nevers, rue de Liederbach, près de l'église Saint-Côme et Saint-Damien...

complète Réglisa, 11 ans. « Il est écrit qu'un stationnement gênant représente un danger pour les piétons, les parents avec des poussettes, les personnes en fauteuil roulant... ». Objectif sensibilisation ! Par cette opération, le CMJ souhaite en effet engendrer un changement de comportement grâce à la pédagogie plutôt que par la répression. « Nous devons tous partager la rue. Il faut se respecter les uns les autres pour que tout le monde circule en sécurité » conclut Karl.

Après cette première opération, les jeunes élus vont étendre leur campagne de sensibilisation sur d'autres quartiers de la Ville pour une circulation agréable et sécurisée pour tous.





Déchets : le SIOM optimise ses collectes



Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC), les collectivités mettent en place la collecte séparée des biodéchets d'ici le 1^{er} janvier 2024. Le SIOM propose aux habitants volontaires de tester dès maintenant ce nouveau mode de tri. Il s'accompagne d'une optimisation des collectes des ordures ménagères.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Il s'agit de déchets issus de la préparation et des restes de repas, des produits périmés (sans emballage), les déchets de fruits et légumes, de viande, de poisson, de fruits de mer (y compris les coquilles)...

Tester ce nouveau mode de tri

Dans un premier temps, tous les habitants vivant en pavillons peuvent s'inscrire pour expérimenter le tri des biodéchets. Les Villebonnais logés en habitat collectif peuvent se rapprocher de leur syndicat afin qu'il prenne contact avec le SIOM. Chaque foyer volontaire est équipé d'un « bio-seau » pour la cuisine et d'un nouveau bac de collecte spécialement dédié aux biodéchets.

À noter : la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) prévoit une généralisation de ce tri à tous les foyers d'ici fin 2023.



30 %

du bac des ordures ménagères est occupé par les biodéchets

Pourquoi trier ?

Le tri des biodéchets permet de réduire la quantité d'ordures ménagères. Ils seront ensuite valorisés en compostage par un procédé de méthanisation pour produire un engrais naturel.

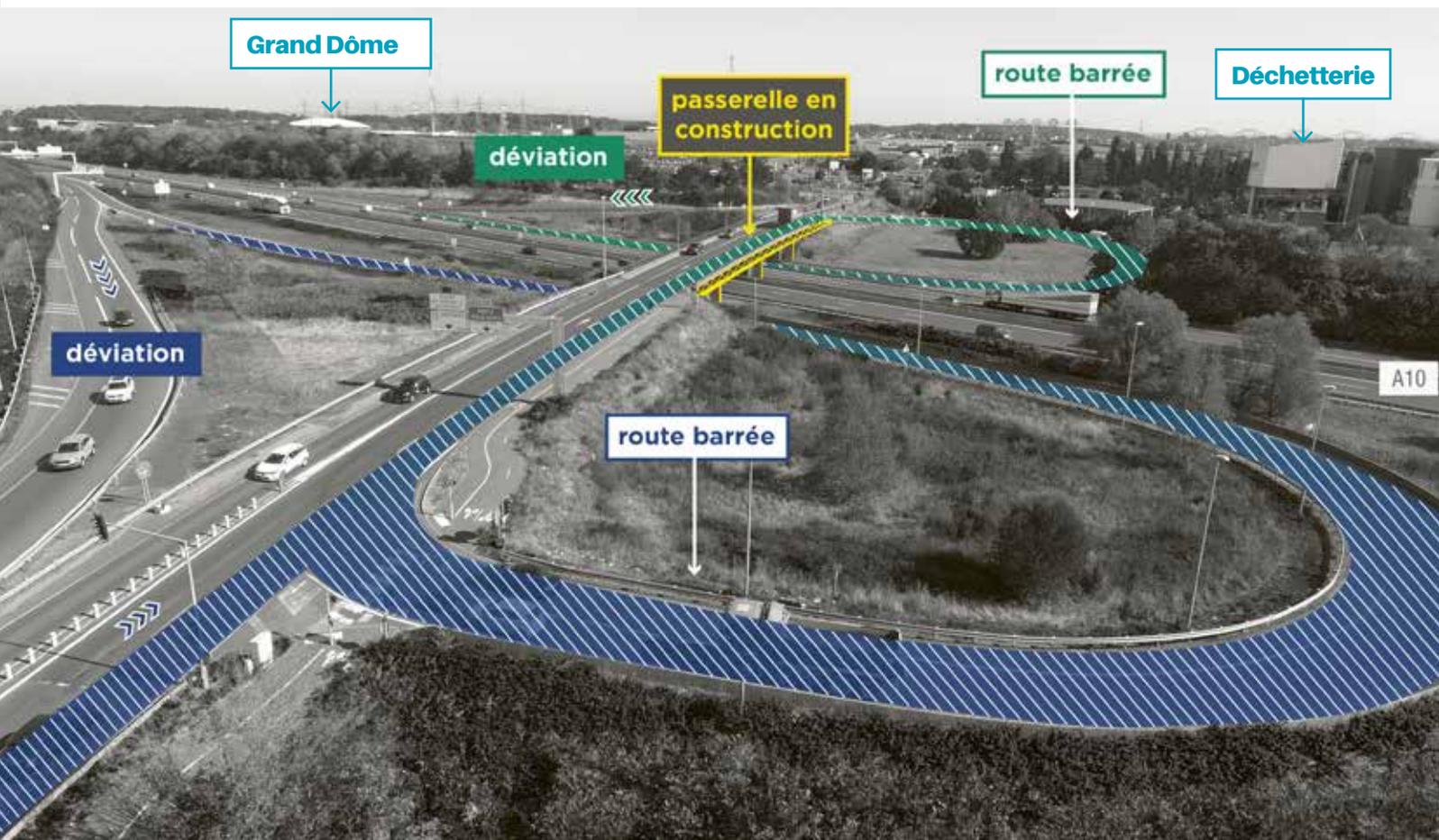
De nouveaux jours de collecte

Ce nouveau mode de tri va entraîner une réduction du volume des bacs poubelles grenat. En conséquence, la fréquence des collectes est optimisée. Elle passe à un jour par semaine pour les ordures ménagères des habitats individuels et des habitats collectifs de moins de dix logements. Pour le jour de collecte des biodéchets, rapprochez-vous du SIOM.

Dans une logique de transition écologique et de préservation environnementale, l'adaptation des fréquences des collectes et du calendrier des jours de ramassage permettra de réduire les nuisances induites par le passage des camions bennes.

Vous êtes :	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES PAPIERS	DÉCHETS VÉGÉTAUX
En habitat individuel,	Lundi matin	Jeudi matin	Mercredi après-midi
En Habitat collectif*	Lundi & Vendredi matin	Jeudi matin	Mercredi après-midi
*Pour les résidences suivantes : Bel'Air, Les Casseaux, Le Clos d'Alençon, Collectif Chemin Plesse, Collectif Henri Dunant, Les Côteaux (en intégralité), Foulon, Grimpré, Haie du Pont, Haie des Chênes Bât 3F, La Plante des Roches, Les Jardins de l'Yvette, Maraichers, Moulin de la Planche, Résidence du Parc, Pierre Longue, Le Clos de la Boissière, Résidence de la Mairie, Résidence de Villebon, Résidence Gérard Nevers, Résidence rue de Savoie, St Amour, Villa St Côme, La Madeleine, Les Hauts de Villebon, Les IFS.			
Zones D'activités	Mardi & Vendredi matin	Lundi Après-midi	Aucune Collecte
ZA Les Ulis ZA Villebon ZA Villejust			

Renseignements et inscriptions www.siom.fr/collecte-des-biodechets
Une question sur les biodéchets ? Tél. 0 800 746 540 (numéro vert)



Les circulations douces facilitées à Courtabœuf

La Communauté Paris-Saclay développe des itinéraires piétons et cyclables sur le parc d'activités de Courtabœuf. Des travaux entraînant des déviations de circulation se tiennent actuellement autour de la bretelle de l'A10.

Dans le cadre de la requalification du parc d'activités de Courtabœuf, la Communauté Paris-Saclay a réalisé près de 5,5 km d'itinéraires de circulations douces. Le tronçon Ouest-Est de ce circuit reliant les Ulis à Villejust via l'avenue de l'Océanie [RD118] constitue un lieu de passage important pour les piétons et les cyclistes. Il reste aujourd'hui un point de discontinuité sur cet axe au niveau du franchissement de l'A10, qui s'effectue dans des conditions de sécurité dégradées.

Pour y remédier, une passerelle piétons-cycles va être construite au niveau du pont de franchissement déjà existant pour les véhicules.

Ce projet de 3 M €, cofinancé par la Communauté Paris-Saclay, l'État et la Région, s'inscrit dans le cadre des travaux de requalification du parc d'activités de Courtabœuf.

Des déviations de circulation pendant les travaux

Dans le cadre de ces aménagements, des restrictions de circulation sont mises en place jusqu'au jeudi 20 octobre :

- **La bretelle A10 Paris-Villejust est fermée.** Une déviation permet de réaliser un demi-tour à l'échangeur en « haricot » Océanie-Tropiques.
- **La bretelle A10 Les Ulis-Paris est fermée.** Une déviation autorise un demi-tour au rond-point de la Brûlerie.
- **La voie de droite de la RD118 au niveau du pont existant sur l'A10 est neutralisée.**

Plan de déviation complet :
www.paris-saclay.com

EN 2022 LE SPORT SE CONJUGUE au féminin !

Labellisée Terre de jeux 2024, la Ville a placé l'année sous le signe du Sport au féminin. Retour en images sur une saison riche en manifestations, conférences, expositions et rencontres.



Little Miss Soccer

Lundi 14 mars, en préambule à la diffusion du film "Little Miss Soccer", Candice Prévost, ancienne joueuse du PSG, a expliqué aux élèves de La Roche, des Casseaux et du collège Jules-Verne son parcours de sportive et l'aventure qui l'a conduite à mettre en images le combat de jeunes footballeuses pour faire valoir leurs droits.



Les arts martiaux font leur show

Samedi 2 avril, 7 clubs d'arts martiaux de Villebon ont proposé des démonstrations de qualité à un public venu nombreux. Les sportives ont prouvé avec de belles prestations que les arts martiaux pouvaient se pratiquer par tous.

Semaines olympiques et paralympiques

Découverte de disciplines olympiques, handisports... Du samedi 15 au vendredi 28 janvier, les enfants ont profité de 29 ateliers animés par le Service des sports et des associations villebonnaises. Les expositions sur le sport au féminin et la mixité ont reçu la visite d'un large public, des classes de sixième du collège Jules-Verne et des écoles élémentaires. Objectif : mieux comprendre la place de la femme dans le sport au cours de l'Histoire et sensibiliser aux enjeux en faveur d'une réelle égalité sportifs-sportives.



Les aventurières du ciel

Du mardi 1^{er} au vendredi 19 mars, les semaines dédiées aux aventurières du ciel ont donné un coup de projecteur sur des aviatrices d'exception. Ces dernières ont marqué leur époque en s'imposant dans un domaine souvent vu comme masculin. L'auteur Katell Faria a rencontré les collégiens pour évoquer le parcours incroyable des pionnières de l'aéronautique. La Médiathèque a accueilli une double conférence d'Alain Délibéro et Katell Faria qui ont retracé les carrières de Marie Marvingt, Hélène Boucher et Maryse Bastié. Catherine Debouzy, Présidente de l'Association Française des Femmes Pilotes, a animé une visite guidée de l'exposition « Des femmes et des ailes ».



Tournoi de Dodgeball

Samedi 26 et dimanche 27 février, Villebon s'est transformée en capitale du Dodgeball ! Des équipes sont venues d'Angleterre, d'Espagne ou de Hongrie pour s'affronter au cours d'un tournoi international au Centre Sportif Saint-Exupéry. Les enfants du Centre de Loisirs et les jeunes de Bouge ta Ville ont profité du terrain avant l'arrivée des championnes pour découvrir ce sport se jouant en équipes masculines et féminines, mais aussi en équipes mixtes.

Vous accompagner dans vos démarches numériques

Sécurité sociale, Caisse d'Allocations Familiales...

Une grande partie des démarches administratives se réalise aujourd'hui en ligne.

La Ville a mis en place une nouvelle permanence pour les Villebonnais rencontrant des difficultés avec l'outil numérique.

Vous avez besoin d'une aide pour réaliser des démarches en ligne ? Rendez-vous à la Résidence pour personnes âgées Alphonse-Daudet. « À l'heure actuelle, certaines opérations se font exclusivement par Internet » explique Nathalie Brossard, travailleuse sociale accompagnant aux démarches numériques. « *Beaucoup de démarches de santé passent, par exemple, par le compte Ameli. Des hôpitaux demandent une préadmission obligatoire en ligne avant une opération. Certaines personnes âgées, étrangères ou ne disposant pas d'outil numérique se retrouvent parfois démunies* ».



Une aide aux démarches administratives en ligne

L'accompagnatrice aux démarches numériques aide à la création de comptes sur des sites administratifs, réalise des démarches dématérialisées et aide ainsi à lutter contre la fracture numérique. « *En revanche, je ne suis pas habilitée à réaliser des déclarations d'impôts et des tâches de loisirs comme la création d'un compte sur un*

réseau social ou des achats en ligne ».

Cette permanence permet si besoin un suivi social. L'intervenante est compétente pour repérer les situations plus complexes et orienter le cas échéant vers des professionnels à même d'y répondre.

**Accueil sur rendez-vous
Service Municipal des Retraités
Tél. 01 69 93 49 10**

Les retraités passent un été chaleureux

Lorsque les températures augmentent et que les proches partent en vacances, la Ville reste attentive aux plus fragiles.



Appels téléphoniques, visites à domicile... Les agents municipaux prennent régulièrement des nouvelles des seniors Villebonnais préalablement inscrits au dispositif « Été chaleureux ». Ils peuvent ainsi discuter afin de maintenir un lien social, transmettre les conduites à tenir en cas de fortes chaleurs et repérer d'éventuelles situations de faiblesse.

Pour adhérer à ce dispositif gratuit, contactez le Service Municipal des Retraités.

**Service Municipal des Retraités
2 rue Joachim du Bellay
Tél. 01 69 93 49 10
smr@villebon-sur-yvette.fr**



Villebon solidaire avec le peuple Ukrainien

Les événements dramatiques qui ont débuté le 24 février dernier en Ukraine ont entraîné de terribles souffrances pour la population civile. Notre Commune, comme beaucoup de collectivités en France, s'est organisée pour apporter aux populations réfugiées une assistance sous plusieurs formes. Ces actions s'inscrivent dans un cadre départemental et sont coordonnées par le Préfet de l'Essonne.

Un comité de pilotage élargi

Au plan local, la Municipalité a souhaité coordonner l'ensemble des actions à initier en réunissant dès le 15 mars un comité de pilotage constitué des Élus et Services municipaux concernés mais aussi de l'Éducation Nationale, de la Maison Départementale des Solidarités et de toutes les associations locales œuvrant dans le domaine de la solidarité.

Un soutien financier de la Ville et de nombreux dons des Villebonnais

Au cours de sa séance de début avril, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une subvention de 11 000 € à la Croix rouge Française pour soutenir ses actions sur le terrain en Ukraine et dans les pays frontaliers. Parallèlement, de nombreux Villebonnais ont contri-

bué aux actions de solidarité, par des dons financiers ou par des dons en équipements, qui ont été acheminés sur place par la Protection Civile de l'Essonne.

Plusieurs familles Ukrainiennes accueillies à Villebon

Une autre action d'envergure a été menée avec succès : l'accueil de 7 familles Ukrainiennes, dont 11 enfants. Des familles Villebonnaises se sont portées volontaires pour un accueil d'au moins 6 mois à leur domicile ou dans un logement privatif disponible. Cet hébergement a été rendu possible après un entretien entre les familles hôtes et le Centre Communal d'Action Sociale de manière à en mesurer les contraintes et les enjeux.

Plusieurs prestations destinées à faciliter

l'intégration dans notre ville des familles Ukrainiennes ont également été mises en place, à commencer par la scolarisation des 10 enfants en âge de l'être, mais aussi une assistance administrative individualisée, des cours de Français Langue Étrangère ou l'accès gratuit à plusieurs services municipaux comme la Ludothèque. Des interprètes volontaires ont apporté leur aide précieuse dans ces démarches.

Début mai, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une rencontre entre les familles Ukrainiennes, en présence de leurs hôtes, de manière à ce qu'elles fassent connaissance entre elles et puissent retrouver un peu de la chaleur de leur pays.

Vous souhaitez participer à cet élan de solidarité ?

Si vous souhaitez vous engager à votre tour dans l'une ou l'autre des actions de solidarité mises en œuvre : dons divers, proposition d'hébergement, de cours de langue ou autre, nous vous recommandons de contacter le Centre Communal d'Action Sociale, 2 rue Joachim Du Bellay, Tél. 01 69 93 49 10.

Merci aux nombreux Villebonnais qui se sont mobilisés face à ce drame humain !



Victor Da Silva, Maire et Dominique Fontenaille, adjoint au Maire délégué aux solidarités et à la stratégie financière, reçoivent des familles ukrainiennes à la Résidence pour Personnes Agées Alphonse-Daudet.



Jeunes et citoyens !

Vendredi 18 mars, les Villebonnais nouvellement majeurs ont reçu leur première carte d'électeur.

Lors de cette soirée conviviale, les jeunes majeurs ont pu échanger avec Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette et les élus du Conseil municipal autour du thème de la citoyenneté et des valeurs de la République. Ils ont testé leurs connaissances sur le droit de vote et le civisme à travers un quizz interactif : un moment de partage pour débiter leur parcours d'électeur. « Cette action s'inscrit dans le parcours citoyen que nous proposons aux jeunes »

explique Mohamed Dehbi, Adjoint au Maire délégué à la jeunesse et à la prévention spécialisée. « Elle rejoint l'ensemble des initiatives villebonnaises leur permettant de s'exprimer, de monter des projets : Conseil Municipal des Jeunes, bourse aux projets, aide au permis... Il nous semble important de marquer le passage à leur majorité par cette remise de carte. Il s'agit d'un moment officiel mais aussi didactique ».

Les collégiens engagés pour les plus démunis

Des élèves de troisième du collège Jules-Verne ont organisé leur collecte annuelle de produits de première nécessité au profit d'associations caritatives. Face au contexte de ces derniers mois, il a été décidé qu'une partie des dons serait destinée aux réfugiés ukrainiens.

Création d'affiches, mobilisation de leurs camarades, tri des dons... Les élèves de 3^e3 et 3^e4 n'ont pas ménagé leurs efforts pour venir en aide aux plus vulnérables. Sensibilisés par leurs professeurs principaux, Raphaëlle Grand et Aurélien Richer, et soutenus par Hélène Fone, Principale de l'établissement et Delphine Cohen, Conseillère Principale d'Éducation, les jeunes ont mis en place leurs propres moyens d'action. « Nous sommes passés dans chaque classe pour présenter la démarche » explique Iris, 14 ans. « Les enfants des écoles Charles-Perroult et Andersen nous ont aidés en organisant des collectes dans leurs

établissements. Nous trouvons important d'aider les autres. Une partie des dons est destinée aux personnes dans le besoin près de chez nous, une seconde partie aux réfugiés ukrainiens ».

En tout, une quarantaine de cartons ont été remplis. Un geste apprécié par Serge Vicart, responsable du Secours Catholique à Villebon-sur-Yvette, venu récupérer les dons qu'il partagera avec le Secours Populaire et les Restos du Cœur. « Face à ces conflits, nous brandissons les armes du cœur. Merci à ces jeunes pour leur investissement ainsi qu'à l'équipe éducative ! ».



Serge Vicart, Clara, Léa, Iris, Laura et Amel

Rendez-vous

Samedi 4 et dimanche 5 juin Les Guinguettes de l'Yvette



Les Guinguettes de l'Yvette célèbrent leurs 30 ans ! Pour fêter dignement cet anniversaire, l'association a concocté un programme riche en événements. Exposition de photos souvenirs, bal dansant, spectacles,

descente des bateaux illuminés... Partagez ce moment festif en famille ou entre amis.

Bords d'Yvette, entrée libre
MJC Boby-Lapointe
Tél. 01 80 85 58 20
Programme complet sur
guinguettes.org.



Samedi 25 et dimanche 26 juin Villebon fête l'été

L'été en fête : samedi 25 juin de 15 h à 19 h sur le parking du Centre de loisirs du Bois des Gelles

Pique-nique et animation « les Génies Djinns » par la Cie ACIDU : samedi 25 juin à partir de 19 h sur les bords de l'Yvette

Cinéma en plein air : samedi 25 juin à 21h30 sur les bords de l'Yvette.

Fest Deiz et Bal Trad : dimanche 26 juin à 11h30 au Centre Culturel Jacques-Brel

Structures gonflables, jeux géants, cinéma en plein-air, concerts... Villebon est en fête ! Le temps d'un week-end, profitez d'animations pour toute la famille. Samedi après-midi, place aux jeux accompagnés



de concerts pop, rock, classique et jazz sur le parking du Centre de loisirs du Bois des Gelles. Le soir, apportez vos plaids, installez-vous sur un transat ou dans l'herbe sur les bords de l'Yvette pour découvrir une séance de cinéma en plein-air. Dimanche, les sonorités bretonnes s'emparent du Centre Culturel Jacques-Brel. Le Bal Trad et le Fest Deiz accueillent de nombreux groupes pour une série de concerts en plein-air et en intérieur. En partenariat avec le Service culturel, l'Espace jeunesse, le Conservatoire Erik-Satie, la Ludothèque municipale, la MJC Boby-Lapointe et l'association AAPISE Inter'Val.

Restauration sur place. Accès libre.
Programme détaillé sur le site de la Ville

La kinésiologie : à la découverte du « Qui Je Suis »

- > Libération de toutes formes de stress (mental, émotionnel)
- > Accompagnement face aux chocs (physique, maladies) et à tous traumatismes.
- > Prise de conscience sur son propre mode de fonctionnement :
 - en sortant de nos vieux schémas répétitifs
 - en trouvant, ensemble, des solutions



Maïka Filsack
Kinésiologue Certifiée

- > Problème de motricité, d'oralité chez le nourrisson
- > Gestion des émotions
- > Troubles de l'apprentissage, de concentration, du comportement chez les enfants
- > Gestion du stress chez les adolescents et adultes
- > Acceptation du deuil ou d'une maladie
- > Développement personnel.
- > Gestion de douleurs (Equilibration-Neuro-Musculaire, Trigger points et Knap).

ALCEA inaugure son centre de formation

Installée à Villebon-sur-Yvette depuis 15 ans, l'entreprise ALCEA produit une solution logicielle et matérielle pour la sûreté des bâtiments. Elle vient d'inaugurer un nouveau centre de formation à destination de ses clients et partenaires.

Gestion des visiteurs, détection d'intrusion, vidéoprotection... Implantée dans le parc d'activités de Courtabœuf, ALCEA propose une offre 100 % française pour répondre aux besoins croissants de sécurité et de sûreté des bâtiments publics comme privés.

Le 18 novembre dernier, l'entreprise villebonnaise inaugurait l'ALCEA Academy en présence d'Olivier Lehoussel, Conseiller municipal délégué à l'Aménagement numérique, aux Commerces et à l'Artisanat local.

Objectif : former les clients de l'entreprise à l'utilisation et la maintenance de ses modules logiciels et de son matériel. Cet espace dédié se compose de deux grandes salles de formation et d'un lieu de convivialité. Il comprend également deux salles de test afin d'obtenir une certification avec un degré d'expertise attesté. « *La formation se doit d'être professionnelle et qualitative afin d'assurer un bon transfert de compétences du fabricant vers ses clients et utilisateurs* » explique Pascal Lenghart, PDG de l'entreprise.



NOUVELLES ENSEIGNES

Parlons médiation



Conflits en entreprise, risques psychosociaux, environnement de travail dégradé, suspicion de harcèlement ?

Linda Luis, consultante indépendante de Parlons médiation, pose un diagnostic de situation. Elle accompagne tout type d'entreprises rencontrant des difficultés d'ordre relationnel avec ses salariés. « *Je propose des actions de médiation interpersonnelle, de médiation collective, des conférences, des formations sur la prévention des risques psychosociaux, la qualité de vie et les conditions de travail* »

Parlons médiation - Linda Luis - Tél. 06 20 21 20 54
contact@parlons-mediation.fr - www.parlons-mediation.fr



Barda Zou

Cadres décoratifs, pots à crayon, bijoux de plantes, emballages en tissu... La boutique en ligne Barda Zou, tenue par Marie Constancias, Villebonnaise, vous propose une sélection de décorations, d'accessoires pour la maison et d'idées cadeaux. « *Du chaleureux, du joyeux, du coloré, de l'informel, du naturel, du drôle, du bohème, du monde animal, voilà ce que j'aime, voilà ce qui fait Barda Zou !* ».

Barda Zou - Marie Constancias - Tél. 06 12 29 63 73

www.bardazou.com - Facebook : Barda Zou

Instagram : @bardazou



19, avenue du Général Leclerc
91120 PALAISEAU

ACHAT / VENTE
GESTION / LOCATION



01.60.14.97.97

www.alvimmo.com

Investir pour l'avenir

Avec le budget 2022, la Ville investit pour l'avenir autour de projets d'envergure. Dans un même temps, elle poursuit son engagement à offrir aux Villebonnais des services publics de qualité tout en préservant les taux communaux des impôts locaux qui n'ont pas augmenté depuis 15 ans.



Chaque année, la Ville doit voter son budget. Ce document regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour l'année avec une règle fondamentale : l'équilibre. L'ensemble des dépenses se voit compensé par des recettes pour ne générer ni profit, ni déficit. Le budget communal est partagé

en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses nécessaires à la bonne marche des services publics : personnel communal, fournitures, subventions aux associations... L'investissement concerne la création de projets sur le long terme.

Budget 2022
43 968 000 €

Fonctionnement
30 971 787 €

Pour la bonne marche des services publics

Recettes
30 971 787 €

Dont 1 666 824 € de produits des services municipaux (restauration scolaire, crèches...) et du domaine (concessions cimetière...)

Dépenses
30 971 787 €

Dont 17 173 479 € de charges de personnel

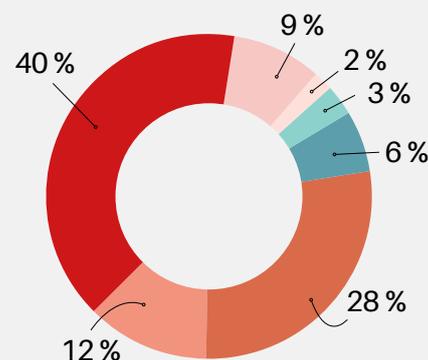
Investissement
12 996 213 €
Pour construire des projets à long terme

Recettes
12 996 213 €

Dont 5 005 243,67 € de dotations et fonds divers

Dépenses
12 996 213 €

Dont 5 904 704 € de dépenses d'équipement



- Aménagements et services urbains (espaces verts...)
- Administration publique
- Sécurité publique
- Enseignement
- Culture
- Sports et jeunesse
- Social, famille, logement

Un budget, 4 priorités

Le budget 2022 répond aux 4 axes prioritaires du programme de mandature développé sur 6 années.

Environnement et développement durable

Amélioration du cadre de vie et des équipements publics

Gestion optimale de l'argent public et modération fiscale

Vivre ensemble, lien social, démocratie locale et sécurité

Les dotations de l'État restent stables

Si l'année 2021 a connu un renouveau de la croissance, elle a été marquée au niveau national par un retour de l'inflation et une hausse généralisée des prix. Dans ce contexte, au niveau national, les concours et prélèvements finan-

ciers de l'État, dont la Dotation Globale de fonctionnement, devraient rester stables. L'État a également décidé de prolonger son dispositif de compensation aux Communes des pertes de recettes liées à la crise sanitaire en 2022.



Zoom sur les impôts locaux

En 2022, les bases de taxes sur le foncier bâti sont revalorisées de 3,4 % au niveau national. Fidèle à ses engagements, la Ville n'a pas augmenté le taux communal sur les impôts locaux depuis 2007.



11,91%
Taxe d'habitation sur les résidences principales pour les Villebonnais s'en acquittant encore.



32,76 % dont 16,39 % de taux communal
Pour le foncier bâti



43,84 %
Pour le foncier non-bâti



Préserver le service public

Petite enfance, enfance, social, culture, sport, loisirs... Garantir aux Villebonnais un service public de qualité optimale reste au cœur de l'action municipale.

Malgré une année 2021 encore marquée par la crise sanitaire, la Ville poursuit son action avec un objectif : que chaque habitant, quelle que soit sa condition familiale ou matérielle, accède à des services performants et adaptés à ses besoins.

La culture s'adapte à la crise sanitaire

L'année 2021 et le début de l'année 2022 ont vu le public villebonnais renouer avec les salles de spectacles et les événements locaux. Toutefois, la crise sanitaire toujours présente pousse à repenser l'offre culturelle. Un accent particulier sera mis sur les rendez-vous événementiels. Les Villebonnais continueront ainsi à profiter d'une offre dynamique et enrichissante. Avec la première édition du Festival du Conte, des histoires étonnantes pour tous les âges ont pris place en ce mois de mai sur l'ensemble de la Commune. La Ludothèque a étendu ses horaires pour accueillir les joueurs le samedi matin. Les animations sportives se sont multipliées dans le cadre du label

« Terre de jeux 2024 » et se poursuivront dans les années à venir.

La Ville engagée pour le climat

4 axes, 54 actions : la démarche participative du Plan Climat se poursuit. Plusieurs actions verront le jour en 2022 :

- Une convention a été signée en décembre 2021 avec le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles dans le cadre de la démarche « Nature en ville ». Elle vise à identifier des sites naturels à valoriser. Des animations et chantiers participatifs se mettent en place sur une parcelle proche du Moulin de la Planche en partenariat avec la MJC Boby-Lapointe et l'association La Haie Magique suite à la signature d'une convention.
- Les Services municipaux s'inscrivent dans une démarche d'achat plus vertueuse. Ils recherchent, dès que cela est possible, des produits de seconde main ou un système d'échanges entre services.
- Pour son marché de restauration scolaire, la Ville concrétise sa politique de développement durable : priorité aux

produits labellisés, issus de l'agriculture biologique et favorisant les circuits courts ou avec des achats à proximité.

- Des ateliers participatifs ont été mis en place autour de l'éclairage public et du plan vélo. Ils se poursuivront avec de nouvelles thématiques.
- Un projet de réalisation de cours de récréation « Oasis » est à l'étude dans les écoles afin de créer des espaces végétalisés au quotidien pour les enfants.

Soutenir la vie associative

Avec plus de 80 associations sur son territoire, Villebon-sur-Yvette profite d'un tissu local extrêmement dynamique. Sport, culture, loisirs, solidarité... Bénévoles et intervenants se mobilisent avec passion pour leurs adhérents. Afin de préserver cette richesse, la Ville maintient son fort engagement auprès des associations avec 1,3 million d'€ de subventions, la mise à disposition de locaux, de personnel et un support logistique.

Les grands projets

AMÉLIORER ET ENTRETENIR LA VOIRIE

La compétence voirie communale a été transférée en 2018 à la Communauté Paris-Saclay (CPS). La Commune dispose d'une somme attribuée pour les travaux dont une partie est prise en charge par la CPS. Cette année, l'enveloppe totale

de la voirie représente 2,4 millions d'€. Outre l'entretien régulier des voies communales, la Ville consacrera une partie de cette somme à l'achèvement des travaux de réaménagement de la rue des Maraîchers et au renforcement

du mur de soutènement de la rue Girardot. Une autre part sera destinée au remplacement de réseaux d'eaux pluviales, notamment sur la dernière tranche de la rue des Maraîchers et rue des Dahlias.



3^e tranche rue des Maraîchers
Part communale 2022 : 852 000 €

Total opération :
2 570 000 €
aménagement
hors assainissement

Rue Girardot
Budget 2022 :
292 000 €



Participation communale
à l'assainissement
Budget 2022 :
430 618 €

MAÎTRISER L'ÉNERGIE À L'HÔTEL DE VILLE

Engagée dans un Plan Climat, la Ville entend maîtriser sa consommation d'énergie. Dans cette optique, elle va entamer une série de travaux sur ses bâtiments publics, notamment l'Hôtel de Ville. Cette rénovation s'étendra jusqu'en 2023. Elle permettra des économies d'énergie substantielles, en

particulier en matière de chauffage. Les études liées aux travaux lourds sur la toiture et les façades du bâtiment débuteront en 2022. À travers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, dans le cadre du plan de relance de l'État, la Ville va percevoir une subvention de 294 700 € pour ces travaux.



Budget 2022 :
400 000 €

Total prévu de
l'opération :
4 890 000 €

Budget 2022 :
835 000 €

Total prévu de
l'opération :
1 100 000 €



UNE NOUVELLE CRÈCHE DANS LE QUARTIER DE LA ROCHE

Le projet de construction d'une nouvelle crèche à l'angle des rues de Palaiseau et Vanderbilt se poursuit. Moderne et spacieux, cet établissement accueillera à terme les enfants des crèches de La Roche et du Bellay. L'année 2021 a permis d'engager la démolition des bâtiments existants. Un jury de concours a mis en concurrence plusieurs cabinets d'architectes. 2022 sera consacrée à la maîtrise d'œuvre et aux études.

DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES À TOUS

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP), la Commune poursuit son action pour rendre ses bâtiments municipaux accessibles à tous. En 2022, une série d'établissements connaîtra des travaux afin de mieux accueillir tous les publics dont les personnes en situation de handicap : l'école maternelle de La Roche, l'école maternelle des Casseaux, le Point Information Jeunesse, la Maison de l'ASV, la Médiathèque, la Maison de l'Enfance et de la Famille, la salle des Foulons, les abords de la Poste, les locaux associatifs des Jonquilles et du Clos de la Boissière.



Budget 2022 :
641 000 €
Total
opération :
1 810 000 €



Budget 2022 :
90 000 €
Total
opération :
1 200 000 €

LE CABINET MÉDICAL VOIT LE JOUR

Dernière ligne droite avant l'ouverture du nouveau cabinet médical. Suite à la fermeture du cabinet de La Haie du Pont et au départ en retraite de plusieurs médecins, la Ville a décidé la création d'un cabinet médical municipal pour favoriser l'installation de nouveaux médecins et infirmiers. Situé en rez-de-chaussée d'un immeuble rue du Viaduc, l'espace s'étend sur 276,57 m². Il comprend cinq bureaux de médecins, un bureau d'infirmiers et trois salles d'attente. Sur un coût total d'acquisition de 1 102 032,80 € TTC, la Commune a obtenu des aides de l'Agence Régionale de Santé (250 000 €), de la Région Île-de-France (250 000 €) et de la Communauté Paris-Saclay (170 000 €). En 2022, la Ville assurera la prise en charge de certains équipements, notamment informatiques, avant une ouverture dans les prochains mois.



PROTÉGER LES ESPACES DE NATURE

Attachée à la préservation de ses espaces naturels, la Ville poursuit son engagement dans une politique d'acquisition foncière de parcelles vertes pour les classer en zones inconstructibles. Au cours des derniers mois, la Ville a racheté une parcelle derrière la chapelle Saint Sébastien ainsi qu'un terrain au bord de l'Yvette dans le quartier de La Roche. Objectif : conserver des espaces de respiration au sein du tissu urbain.

Budget 2022 :
340 000 €



La parole à

**Dominique
Fontenaille**

Adjoint au Maire délégué
aux Solidarités et à la
Stratégie financière

Durant les 20 mois de la crise sanitaire, la Mairie de Villebon s'est donnée pour principale mission de sécuriser le service public local et de préserver les Villebonnais. En 2020 et 2021, outre les mesures d'hygiène très renforcées et les distributions gratuites de masques, des décisions financières audacieuses ont permis qu'aucun agent du service public ne perde en rémunération et que les Villebonnais ne paient que les services effectués dans les crèches, les écoles etc.

La flambée des prix de l'alimentation, des matières premières et de l'énergie vient cette année alourdir à nouveau le poids des dépenses contraintes. De ce fait, de nombreuses collectivités vont augmenter sensiblement les impôts locaux qui seront réglés à l'automne prochain. Ce ne sera pas le cas à Villebon : grâce à la gestion financière très prudente de ces dernières années, nous serons en mesure de financer l'ensemble de nos services et les investissements prévus pour l'année 2022 sans augmenter la fiscalité ni la dette communale.

Budget 2022 :
70 000 €
pour l'étude

LE PLU ÉVOLUE

Une révision du Plan Local d'Urbanisme sera engagée cette l'année. Plusieurs Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) évolueront, comme celles du site de la Direction Générale de l'Armement ou du parc d'activités de Courtabœuf. Différentes études sont prévues sur ces sujets. Les Villebonnais seront consultés pour donner leur avis sur cette révision.

ENTREtenir LE PATRIMOINE COMMUNAL

Chaque année, un investissement important est programmé pour entretenir et améliorer le patrimoine existant. Parmi les principaux projets, vous pouvez noter : la modernisation de la Médiathèque, le remplacement des verrières de l'école des Casseaux, l'installation de nouvelles alarmes incendie à la Maison de l'Enfance et de la Famille ou encore l'évolution de l'éclairage public. À la suite d'une cyberattaque subie en septembre 2021, une attention particulière a été portée au renforcement de la sécurité informatique avec un investissement de 230 000 €.

**+ de 2
millions d'€**



Manon, 16 ans

La liberté « à pleine voix »

Manon, Pierre et Maxence ont fièrement porté les couleurs de Villebon-sur-Yvette au premier concours d'éloquence de la Communauté Paris-Saclay. Lors de deux phases de sélections, les lycéens ont disserté sur le thème de la liberté.

Qu'est-ce qu'un concours d'éloquence ?

Maxence : L'objectif est de préparer une argumentation autour d'un thème. Nous sommes évalués sur le fond de notre texte mais aussi sur l'expression orale, l'aisance et la force de persuasion. Le concours « À pleine voix » de la Communauté Paris-Saclay nous proposait de réfléchir sur le thème de la liberté. Il était ouvert aux jeunes de 15 à 18 ans des 27 villes de l'Agglomération.

Pourquoi avoir voulu participer ?

Maxence : J'ai reçu un mail du Point Information Jeunesse (PIJ). J'ai pensé que cela pourrait être une expérience enrichissante. Le concours permet d'apprendre à s'exprimer devant un public. Cela peut se révéler utile pour préparer les épreuves orales du Bac.

Manon : De mon côté, j'ai vu une affiche en sortant du lycée et cela m'a tout de

suite intéressée. J'aimerais devenir avocate, aussi le concours offrait un bon moyen de m'entraîner à construire un argumentaire pour convaincre un jury.

Apprendre à s'exprimer devant un public

Pierre : Ayant pratiqué le théâtre, j'aime m'exprimer devant un public. Le PIJ m'a informé du projet et j'y ai vu une bonne opportunité pour progresser dans mon expression orale.

Comment avez-vous construit vos argumentaires ?

Manon : La phase de qualification communale nous proposait le thème

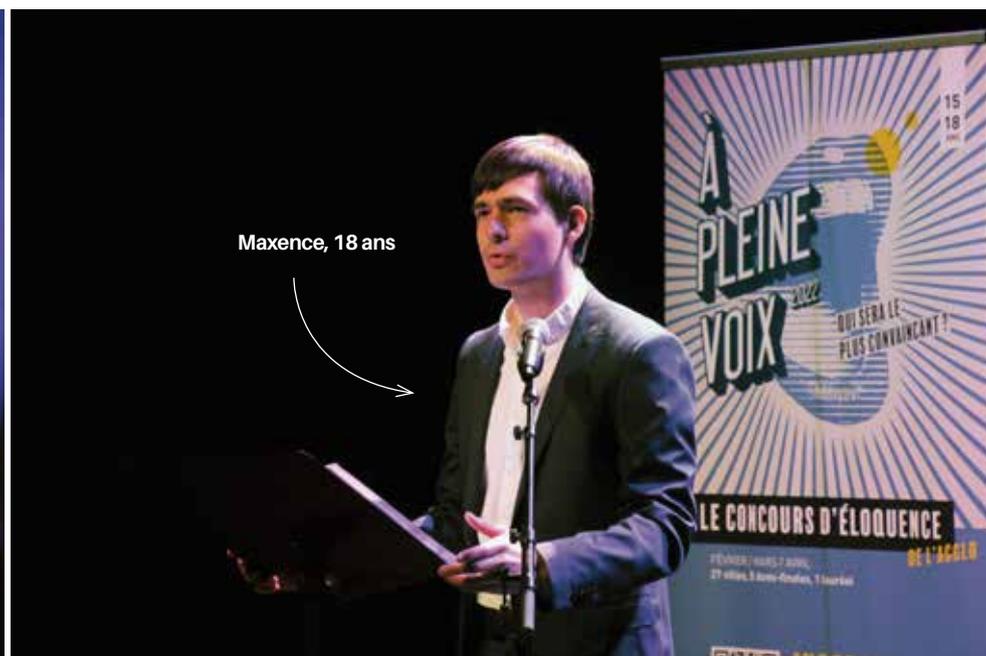
« rêver la liberté ». Pour la demi-finale avec les concurrents de Palaiseau et des Ulis, nous avons travaillé sur « oser la liberté ». J'ai laissé parler mon cœur. Mon « truc en plus » était de jouer sur l'émotion. Je me suis appuyée sur des membres de ma famille pour trouver des exemples qui me parlaient.

Maxence : Ma professeur de géopolitique m'a conseillé. J'ai choisi un traitement journalistique avec des faits très précis. J'ai privilégié une approche mondiale de ce que représentait la liberté dans différents pays du Monde.

Pierre : J'ai construit mon argumentaire seul. Mais nous avons tous les trois participé aux ateliers proposés par le PIJ. Thomas Poudevigne, l'intervenant et coach vocal, nous a beaucoup aidés ! Nous avons appris à poser notre voix, gérer les tonalités, maîtriser notre respiration... Ces éléments étaient fondamentaux car la forme de notre dis-



Pierre, 16 ans



Maxence, 18 ans

cours comptait beaucoup. Il fallait être convaincant, ne pas se laisser gagner par le stress et garder une voix ferme.

Comment avez-vous vécu la phase de qualification à Villebon-sur-Yvette ?

Maxence : Le moment était stressant car il s'agissait d'une première. Nous nous retrouvions face à un jury et les élus de la Ville... Mais nous étions tous bien préparés et les ateliers en amont nous ont permis de mieux nous connaître et nous soutenir les uns et les autres.

Et la demi-finale à Palaiseau ?

Pierre : Comme pour les qualifications, nous avons participé à des ateliers. Cette fois, nous étions accompagnés par des candidats de Palaiseau et Les Ulis. Nous avons formé un très bon groupe. Il y avait une super ambiance !

Manon : Les participants ont développé une vraie solidarité. On se tirait tous vers le haut. Pendant les ateliers, nous avons

appris à mieux construire nos argumentaires : comment s'appuyer sur des exemples, susciter l'émotion...

Maxence : La demi-finale s'est révélée plus impressionnante car un vrai public était présent dans la salle ! Nous sommes restés dans notre bulle, entre nous, concentrés et solidaires. Quel que soit le résultat, nous avons décidé d'aller soutenir les qualifiés en finale.

Que vous a apporté cette expérience ?

Manon : Savoir bien s'exprimer s'avère très utile dans la vie de tous les jours

pour transmettre ses idées, être convaincante sur des sujets qui nous tiennent à cœur. J'adorerais participer à un nouveau concours.

Maxence : On nous demande souvent de nous exprimer à l'oral au fil de notre parcours : pour le Bac, les examens en études supérieures, les entretiens d'embauche... L'expérience s'avèrera profitable dans le futur.

L'aventure de Manon, Pierre et Maxence s'est terminée en demi-finale du concours d'éloquence. Félicitations à eux pour leur parcours.

Le concours 2022 a été remporté par Baptiste Richard de Saclay (1^{re} place), Marie Houmaire de Marcoussis (2^e place) et Ludmila Soron de Palaiseau (3^e place).



RENOVBAIN®

Solutions pour sanitaires 100% confort

**Transformez votre baignoire
avec une ouverture par porte
latérale.**

Accédez facilement et en toute sécurité à votre baignoire, par la création d'une ouverture latérale.

Disponible en 3 versions, cette transformation se fait en une demi-journée.

www.renovbain.fr
renovbain.idf@gmail.com

Tél. : 01.69.35.09.90

Devis gratuit sur simple demande



ROSSINI

Maison de Ventes aux Enchères

VENDEZ VOS TRESORS AUX ENCHERES

ESTIMATIONS GRATUITES DE VOS BIJOUX & OBJETS D'ART
À ORSAY - VENDREDI 3 JUIN 2022



Maitre François-Xavier Poncet, commissaire-priseur, se tient à votre disposition lors d'une permanence à Orsay, pour estimer vos tableaux, bijoux, pièces d'or et objets d'art en vue de vente, d'inventaire, de succession et partage. Estimations gratuites à votre domicile ou dans nos bureaux parisiens au 7, rue Drouot 75009 Paris.

Estimations sur rendez-vous uniquement :

- Maison des Associations d'Orsay
7 avenue du Maréchal Foch - salle n°4
RDV à domicile ou à l'étude à tout moment

Contact / RDV : François-Xavier Poncet

Téléphone : 06 20 14 33 52 - 01 53 34 55 04

Email : fx.poncet@rossini.fr / www.rossini.fr

Jeux et lectures au bord de l'eau

Cet été, profitez du cadre agréable de la promenade de l'Yvette pour vous amuser, vous détendre et faire de belles découvertes.



Grands jeux en bois, contes pour enfants, romans... Les ludothécaires et médiathé-

caires de la Ville vous attendent avec une sélection de livres et de jeux pour tous les âges. Ouvert à tous.

Près de l'aire de jeux de la Mairie de 15 h à 18h30

Jouez et lisez les mardis 12, 19 et 26 juillet, 16, 23 et 30 août.

Jouez les mercredis 13, 20 et 27 juillet, 17, 24 et 31 août.

Près de l'aire de jeux des Coteaux de 15 h à 18h30

Jouez et lisez les jeudis 21 et 28 juillet, 18 et 25 août. Jouez les vendredis 22 et 29 juillet, 19 et 26 août.

Avant l'été, prêt illimité !

Musique, lecture, films... Cet été, empruntez ce que vous voulez en illimité !

Pour bien s'occuper pendant les vacances, pensez à vous arrêter à la Médiathèque pour faire le plein de livres, disques, DVD ou bandes dessinées sans restriction d'emprunt.

L'opération se tient du 14 juin au 13 juillet.

La structure fermera ensuite ses portes jusqu'au samedi 29 août pour une réouverture le mardi 31 août à 15 h.

Médiathèque municipale

Tél. 01 69 93 49 15

mediatheque@villebon-sur-yvette.fr

Des soirées jeux animées à la Ludothèque



Depuis la rentrée de septembre, la Ludothèque municipale propose une nouvelle organisation pour ses soirées jeux. Seul ou en famille, joueurs débutants ou aguerris, grâce aux horaires élargis de 16 h à 22h30, vous pouvez profiter d'un espace spécialement aménagé. Ces soirées reprendront à la rentrée de septembre.

Retrouvez les prochaines dates dans l'Agenda.

Ludothèque municipale

Tél. 01 69 93 49 34

ludotheque@villebon-sur-yvette.fr



Coups de cœur



Arcadia - The buttshakers



CD

Pour la Fête de la musique, la Médiathèque municipale vous présente ce groupe français de soul-funk emmené par la voix envoûtante de la charismatique Ciara Thompson. L'album vous transporte au cœur d'un rhythm'n'blues aux mélodies addictives. Retrouvez

l'ensemble des coups de cœur de la Médiathèque pour la Fête de la musique sur le site de la Ville.

À emprunter à la Médiathèque

Trek 12 - Himalaya

Que diriez-vous d'une expédition dans l'Himalaya pour y ouvrir de nouvelles routes et cartographier les différentes zones ? Embarquez pour une aventure extraordinaire sur le plus haut sommet du Monde. Astuce et audace seront nécessaires pour faire les meilleurs choix afin d'augmenter votre réputation et qui sait, devenir un alpiniste légendaire.

Auteurs : Bruno Cathala et Corentin Lebrat

Illustrations : Olivier Derouetteau

et Jonathan Aucomte

Éditeur : Lumberjacks [Studio]

8 ans et plus

À emprunter à la Ludothèque



JEU



La Ville fait évoluer ses habitudes en matière d'éclairage public et associe les Villebonnais à ses réflexions.

Parmi les axes prioritaires du Plan Climat communal, la Municipalité entend « réduire les consommations d'énergie des logements et du patrimoine communal » et « préserver les milieux naturels, reconquérir la biodiversité et aménager durablement ». L'éclairage public représente une source non négligeable de consommation d'énergie.

Les Villebonnais donnent leur avis

Des Villebonnais volontaires ont été réunis en atelier participatif pour débattre du sujet. Leur attention s'est, dans un premier temps, portée sur la promenade de l'Yvette. La lumière nocturne perturbe la faune locale : oiseaux, chauves-souris, insectes... Très peu emprunté par les piétons au milieu de la nuit, ce lieu de verdure abrite une riche biodiversité à préserver des nuisances. L'atelier a proposé une concertation auprès des Villebonnais sur une première mesure : éteindre l'éclairage public sur la promenade de l'Yvette de 1h45 à 4h45. Ces horaires ont été définis en prenant en compte les derniers et premiers RER de la journée.

Le Plan Climat se veut une démarche co-construite avec les habitants. Suite au questionnaire en ligne, 84,26 % des réponses se sont exprimées en faveur de cette extinction qui a été mise en action dès le 15 mars.

La réflexion se poursuit

Forts de cette première expérience, les membres de l'atelier participatif poursuivent leur réflexion. Cette mesure d'extinction nocturne pourrait s'appliquer sur d'autres secteurs de la Commune hors des zones habitables et sur certains bâtiments publics.



En chiffres

49 % des points lumineux équipés de LED à Villebon

100 000 € d'investissement annuel pour le remplacement de l'éclairage public

Pour vous investir dans le Plan Climat de Villebon : concertation-villeclimat.villebon-sur-yvette.fr



La parole à

Monique Bert
Conseillère municipale déléguée à la Voirie et à l'Éclairage public

La Ville poursuit son programme d'investissement pour un éclairage public moins énergivore. Sur les 1 788 points lumineux que compte la Commune, 881 ont déjà été remplacés par des ampoules à LED. Les armoires électriques sont équipées de systèmes de modulation permettant de réduire l'intensité lumineuse jusqu'à 70 % dans certains quartiers de 23 h à 5 h du matin.

Une Ville fleurie romantique... et rock'n'roll !



Au cours d'une prochaine promenade, découvrez les nouvelles compositions florales réalisées par le service Espaces verts et naturels. Tout au long du Printemps, les parterres villebonnais se sont parés de douces couleurs sur le thème « balade champêtre et romantique ». Mais cet Été, place à la *rock'n'roll attitude* ! La Ville poursuit son engagement pour un fleurissement durable et vertueux, en offrant aux habitants un cadre de vie verdoyant tout en respectant la saisonnalité des plantes et sans gâchis.

Un arbre pour les bébés villebonnais

Avec l'opération Mon arbre à moi, la Ville célèbre la naissance des jeunes Villebonnais en plantant un arbre remarquable dans la Commune. Parents et enfants seront chaleureusement invités à partager ce moment symbolique pendant les Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien. Pour que le prénom de votre enfant apparaisse sur la plaque avec son année de naissance, pensez à l'inscrire grâce au formulaire sur le site de la Ville, rubrique Vos démarches, environnement.

- Pour les enfants nés en 2020 : inscription jusqu'au dimanche 12 juin 2022.
- Pour les enfants nés en 2021 : inscription jusqu'au dimanche 30 avril 2023.

Concours des maisons et balcons fleuris

Mettez en valeur vos talents de jardinier en participant au concours des maisons et balcons fleuris. D'un œil bienveillant, le jury évaluera la qualité de l'agencement, la diversité des végétaux, l'harmonie des formes, des couleurs et des volumes ou encore votre créativité. L'aspect environnemental conserve toute son importance : une attention particulière sera portée aux fleurissements



respectueux de l'environnement (plantes mellifères, utiles à la faune...)



et aux méthodes de préservation des ressources naturelles (compost, paillage...). Inscriptions jusqu'au lundi 20 juin. Formulaire disponible sur le site de la Ville rubrique Vos démarches, environnement.

Services Espaces verts et naturels
Tél. 01 69 93 49 30
ctm@villebon-sur-yvette.fr

PORTAIL - PORTE DE GARAGE - FENÊTRE - CLOTURE
PORTE D'ENTREE - GARDE-CORPS - MOTORISATION



INSTALLATEUR
01 69 07 84 18



30 Rue de Monthléry
91400 Orsay



www.scahabitat.fr



La Cible de Villebon

Retour sur les championnats de Besançon

Les championnats de France de tir à 10 et 18 mètres se sont déroulés à Besançon du 14 au 19 février 2022. 6 tireurs de La Cible de Villebon, dont 5 sont issus de notre école de tir, se sont qualifiés pour cette compétition. Ils s'étaient précédemment illustrés lors des championnats départementaux et régionaux. Noé, Mathieu et Jules, nos tireurs cadets, ont particulièrement brillé lors des épreuves de vitesse par équipe en décrochant un podium avec une médaille de bronze. Pour leur première année de pratique et de compétition, Mathilde et Maximilien ont également ob-



tenu de très bons résultats en individuel en se classant respectivement 65^e et 22^e. Dans les épreuves individuelles, Noé a décroché la 5^e place (sur 85) avec 551 points. Ce bon classement lui a permis d'accéder à la phase finale où, pour quelques points, il a terminé la compétition au pied du podium. Nous gardons tout de même un regret : l'absence de Claire qui n'a pas pu participer dans la catégorie Dame Senior 1 suite à une blessure à la cheville. Le Comité directeur de la Cible félicite ces tireurs pour leur prestation et adresse un grand merci à Laëtitia pour son coaching de l'équipe et pour son investissement auprès de nos jeunes. L'aventure continue puisque 6 de nos autres jeunes tireurs se sont qualifiés pour les épreuves régionales dans d'autres catégories... À suivre !

Daniel Bonnet, Président

Tél. 06 30 36 98 78

contact@lacible-villebon.fr

Secours Populaire Français - Comité Palaiseau-Villebon

Parcours d'un couple de jeunes bénévoles

« *Tout ce qui est humain est nôtre* ». Voici la devise du Secours Populaire. Nous aidons tous ceux qui se trouvent dans la précarité, quelles que soient leurs origines, leur couleur de peau, leurs croyances. Notre objectif : que chaque bénéficiaire retrouve un équilibre perdu, une écoute. Nos actions se développent en France et dans le monde lors de catastrophes ou sur le long terme. Nos bénévoles viennent de partout : France, Syrie, Algérie, Maroc, Tunisie, Écosse, Chili, Saint-Domingue, Haïti... Cette diversité porte le symbole d'une paix possible et de fraternité. S. vient du Chili. Elle est diplômée en architecture. Son mari, français, exerce la profession d'astrophysicien. Ils se sont rencontrés au Chili. Voici son parcours avec notre comité : « *Lors de notre arrivée en France, nous nous sommes inscrits comme bénévoles au SPF. Nous étions engagés dans une association assez similaire au Chili qui a joué un rôle important lors la révolte de 2019 et pendant*

la pandémie. Elle organisait des "pots-caseroles communs" (préparés et pris en commun). Il s'agissait d'actes de soutien aux personnes les plus vulnérables qui se poursuivent encore aujourd'hui dans un quartier où vivaient des personnes immigrées et victimes de racisme. Nous avons décidé de venir en France pour des raisons professionnelles pour mon mari et médicales pour moi.

Nous pensons qu'il reste important de participer à la solidarité. Le Secours Populaire Français vous fait sortir de votre zone de confort : vous rencontrez des gens que vous n'auriez pas vus autrement. Le SPF a représenté pour moi un lieu où j'ai trouvé des amis et un moyen facile de m'intégrer, d'apprendre la langue dans un espace convivial, parmi des gens généreux et sympathiques. Pour moi, le SPF Palaiseau sera toujours un peu comme ma deuxième famille ».

Serge Grégory, Secrétaire général

Tél. 01 60 10 11 59 - spfpalaiseau@free.fr

Masova

Un abri au sein de l'hôpital de Maroantsetra



Madagascar fait partie de ces pays qui occupent une place particulière dans nos mémoires collectives. On le connaît par rémanence historique et on le compare souvent à la Corse : Madagascar serait à l'Afrique ce que la Corse représente pour la France. Il faut tout de même noter que cette « Corse de l'Afrique » occupe 1,5 fois la superficie de la France. Madagascar compose un territoire très riche dans ses entrailles truffées de minerais ou d'uranium. Riche de la diversité incommensurable de ses faunes et flores, son paysage comprend des terres arides dans le Sud et luxuriantes au Nord. La population se compose de 27 millions d'habitants, très hétéroclites et vaillants. Le Malgache est un Malais, un Asiatique, un Indien, un Européen ou encore un Africain. Ces habitants vivent dans un dénuement considérable. Des routes aux établissements de soins, les infrastructures se révèlent en ruines ou inexistantes. Fort de ce constat, MASOVA a souhaité apporter sa contribution pour améliorer la vie quotidienne de la population en construisant la « Maison des accompagnants de malades » au sein de l'hôpital de Maroantsetra. L'inauguration s'est déroulée en janvier 2022 en présence de la totalité des dignitaires locaux, du Sénateur au Député, ainsi que du personnel de l'hôpital. Chacun a pu partager son discours approuvé. L'association a fait de même avant de remettre la clé au maître des lieux et de partager un verre. Le *lakoziny be* (grande cuisine) est là, mission accomplie ! Les autorités doivent maintenant le faire fonctionner dans l'esprit d'un local à l'usage exclusif des habitants nécessiteux. Sur le chemin du retour, conscient de l'effort qu'il reste à déployer, j'étais rassuré d'avoir rencontré des Malgaches animés d'une volonté farouche de conjurer le sort, avec l'aide des ancêtres. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette action. *Georges Safeno*

Modeline Safeno, Présidente

Tél. 06 31 41 85 84

La Boule villebonnaise

Le Président passe la main

L'Assemblée générale de la Boule villebonnaise a eu lieu le dimanche 20 février. Après un excellent bilan de 8 années, Alain Bretel, le Président, a souhaité passer la main. Il restera dans notre bureau et viendra en appui pour aider à la reprise des dossiers. Betty Roze prend la présidence.

Victor Da Silva, notre Maire, Dominique Fontenaille, Maire adjoint, Michel Cinnotti, Conseiller municipal délégué et Patrick Granger, Président du Club des Associations Sportives, étaient présents pour l'occasion.

Victor Da Silva a remercié Alain Bretel pour son implication dans le club et pour le travail accompli durant ces 8 dernières années. Il souhaite chance

et réussite à la nouvelle Présidente Betty Roze.

La Boule villebonnaise compte 67 adhérents cette saison. Ses installations sont ouvertes tous les jours grâce à nos bénévoles. Le jour officiel d'entraînement est le mercredi. Des concours sont régulièrement organisés. Nous participons au National de Pétanque et au Critérium de l'Essonne.

Venez nous retrouver dans notre club convivial où il fait bon vivre en pratiquant ce sport ouvert et accessible à tous.

Tarifs : jeunes jusqu' à 17 ans : 15 €. Adultes et jeunes de + 17 ans : 43 €.

Betty Roze, Présidente

Tél. 01 60 14 64 91

laboulevillebonnaise@bbox.fr

Les P'tites Bouilles villebonnaises

Activité Bouquet de Fleurs

Les activités manuelles jouent un rôle important dans le développement des capacités motrices et cognitives de l'enfant. Elles stimulent la motricité fine, la sensibilité artistique, l'imagination, la créativité et favorisent la concentration. L'enfant peut se défouler, s'exprimer et canaliser son énergie. Il teste, persévère, échoue, reproduit et prend confiance en lui. Un peu de recyclage et des objets du quotidien suffisent pour réaliser des chefs-d'œuvre. Accompagnées par l'adulte, les activités peuvent être proposées en fonction de son développement et son envie. L'idée principale reste de cultiver la créativité de l'enfant et de s'amuser.



Nous vous proposons une activité Bouquet de fleurs à tester. À vous de jouer !

Elle s'adresse aux enfants dès l'acquisition de la marche. Vous aurez besoin de peinture, de récipients, de feuilles d'arbres, de fourchette en bois à bouts arrondis, d'eau, d'un tablier, de gommettes, de papier épais, de chiffon et de protection de table.

Ramassez les feuilles et faites-les sécher. Protégez la table et mettez un tablier à l'enfant. Expliquez-lui l'activité. Mettez la peinture dans un pot assez grand pour tremper les dents de la fourchette puis faites des empreintes. Découpez dans un papier épais une forme de vase et collez-la. Aidez l'enfant à tracer les tiges. Collez les feuilles et les gommettes. Faites attention que l'enfant ne mette pas la peinture, ni la fourchette à la bouche. L'adulte doit expliquer les consignes, surveiller et découper. L'enfant pourra ainsi développer son sens de l'observation, sa créativité, la motricité fine, la coordination et appréhender la notion de temps avec le séchage des feuilles.

Sandrine Jouve, Présidente

Tél. 06 24 24 10 64

nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com

L'Étape

Devenez bénévole pour l'épicerie sociale

Depuis 21 ans, l'Étape, épicerie sociale de Palaiseau, Igny et Villebon-sur-Yvette, apporte son soutien aux familles en grande difficulté en leur fournissant des denrées alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Suite à la crise sanitaire que nous traversons, les familles sont de plus en plus nombreuses à faire appel à nos services.

Si vous êtes libres quelques heures par semaine, nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe pour participer à l'accompagnement et faire partie de nos bénévoles. Le mardi de 13h30 à 17h30 (par tranche de 2 heures), le jeudi de 8h30 à 12 h et le mercredi de 14 h à 16 h, spécifiquement pour l'approvisionnement de l'épicerie.

N'hésitez pas à nous contacter ! D'avance merci.

Raymonde Weber, Présidente

Tél. 01 60 14 73 34

association.letape@orange.fr

Association Villebonnaise pour la Mémoire du Général de Gaulle

Le nouveau bureau de l'AVM

Après l'assemblée générale de l'AVM, le Conseil d'Administration de notre association a élu son bureau. Les membres, Pascal, Claudine, Alain, Joseph, Liliane et Marie, soucieux d'entretenir le devoir de mémoire, vous invitent à les rejoindre.

Pascal Foussard, Président - Tél. 06 30 88 25 10



Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette

Aller de l'avant

Aller de l'avant oui, mais nous devons aussi nous souvenir des belles choses, ainsi que des moments difficiles où il a fallu faire preuve de courage et de volonté.

Du côté des manifestations, le salon Cartophila a permis de renouer avec la tradition malgré les obligations et les difficultés actuelles. Avec toutes les précautions qui s'imposaient, il s'est déroulé le 30 janvier dans la salle Guy-Vinet de Palaiseau. Un contrôle rigoureux du pass vaccinal à l'entrée du salon a permis d'enregistrer plus de 500 visiteurs qui se sont tous prêtés de bonne grâce à cette démarche. Après toutes ces privations, le public, bien que masqué, a manifesté un vrai plaisir de se retrouver et a contribué à la réussite du salon. Consulter ce que l'on a construit est un plaisir pour soi. Exposer ce travail permet à tous de comprendre ce que constitue la philatélie et la cartophilie et ce qu'elles offrent de diversité dans la connaissance. Nous souhaitons trans-

mettre cette philosophie.

Le thème, reporté depuis 2020 en raison de la pandémie, était lié à la médecine. Sur 24 panneaux, nous avons pu nous exprimer par les timbres et cartes postales sur les sujets suivants : la lèpre, la peste, la tuberculose, le paludisme, les vaccins, Pasteur, Corvisart, Mondor, Fleming, Tous Engagés et l'IVG.

Fort de votre présence lors de notre dernier salon, l'association vous donne rendez-vous dimanche 29 janvier 2023. Parmi les autres rendez-vous, le salon Toutes Collections se tiendra le samedi 17 septembre au Centre Culturel Jacques-Brel.

Enfin, n'oublions pas que les timbres et les cartes postales font partie de notre patrimoine. Ils restent le témoignage direct et visuel d'une époque et une source d'information sur l'esprit de notre temps. N'hésitez pas et venez nous rejoindre pour partager cette passion.

Évelyne Denis, Présidente
Tél. 06 83 42 43 13

Club Villebonnais du Temps Libre

L'enthousiasme nous accompagne



En 2022, chacun se réjouit du retour à la normale de toutes les activités du club. Vite, profitons-en sans restriction !

Malgré la Covid-19, 25 personnes environ ont pu effectuer en 2021 une croisière sur un yacht pour admirer les îles de Croatie. Le pays en comptant plus de 1 500, nous n'avons évidemment vu que les principales !

En ce début d'année, nous avons retrouvé le plaisir des visites commentées. Nous avons découvert Étampes, le château de Farcheville et Orléans et son parc floral. D'autres sorties sui-

vront au cours des prochains mois.

Le club fonctionne quatre fois par semaine pour ses activités de « routine » : les jeux de société, les marches, la danse, les goûters... Quelques repas festifs réunissent tout le monde dans un moment de convivialité bien apprécié.

Je vous invite si vous êtes retraité à venir passer un moment parmi nous et voir si la formule vous convient.

Renée Dupuis, Présidente
Tel. 06 72 46 83 06 et
07 66 04 32 59
cvtl@sfr.fr

École de Karaté de Villebon

Un Printemps dynamique pour l'EKV !

La reprise des entraînements habituels et des compétitions a redonné un élan et le sourire à nos adhérents. Nos jeunes se sont illustrés dans les compétitions de l'Essonne et ont remporté plusieurs médailles. Leurs coachs,



Didier Silpa et Éric Lacoste, peuvent être fiers et optimistes pour l'avenir. La section Body karaté a également repris des compétitions en présentiel. L'an dernier, elle avait obtenu de beaux succès lors de challenges vidéo. Cette année, elle a déjà fait forte impression à la coupe de France le 26 mars dernier en Haute-Garonne.

En parallèle de ces compétitions, l'association a pris part à deux événements importants. L'EKV était présente au gala « Les arts martiaux font leur show » le 2 avril pour mettre à l'honneur les arts martiaux au féminin. Dans le cadre du label Villebon Terre de jeux 2024, les pratiquantes de Body karaté ont présenté leurs

chorégraphies dynamiques. La toute nouvelle équipe féminine de karaté adultes nous a régalés avec une magnifique prestation.

La section Body karaté a fêté son dixième anniversaire, conjointement avec les 10 ans d'enseignement de Sylvie Novalles. Le 3 avril, nous avons organisé un stage animé par Sébastien Fayard, expert de la discipline.

Nous souhaitons aussi évoquer l'essor de la section Urban défense et l'arrivée d'un groupe de jeunes adhérents. Il y aurait tant à dire... Venez plutôt participer à l'une de nos séances, nous vous accueillons toujours avec plaisir.

Franck Keryse, Président - Tél. 06 76 60 82 70
contact-ekv@ecole-karate-villebon.com

Club des AS

Le bénévolat, vaste sujet !

Par ce petit mot, je souhaite remercier et m'adresser aux bénévoles. Je commencerai par dire merci aux membres du Comité directeur pour leur implication au sein du Club des AS. Ils jouent un rôle essentiel dans le succès de nos organisations et je leur en suis très reconnaissant.

Merci également à tous les Présidents et Responsables d'associations sportives et leurs entraîneurs, de prendre de leur temps pour guider les sportifs dans leur cheminement. Merci à tous pour votre contribution à l'organisation de toutes les manifestations qui rencontrent toujours un franc succès : Fête du sport, Forum des associations, Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien, Téléthon...

Ces deux dernières années, nous aurions pu croire à un relâchement avec cette pandémie de Covid-19 et ses multiples mesures et contraintes. Mais force est de constater que vous êtes toujours là et bien là ! Dans un sondage récent, 75 % des Présidents interrogés sont d'accord avec l'affirmation suivante : « *notre club vit essentiellement grâce à l'engagement bénévole de ses membres* ».



Entraîneurs, assistants, « petites mains », lors des cours, des entraînements, des tournois... Chacun de vous représente la pièce essentielle de l'échiquier pour la réussite des activités. Votre dévouement mérite d'être reconnu et souligné. Soyez donc certains de mon soutien et de ma détermination à défendre cette idée... Bon courage et surtout merci à toutes et tous ! À bientôt.

Patrick Granger, Président

Tél. 01 60 10 80 98

clubdesas.villebon@free.fr

club-associations-sportives-villebon.fr

Association Renaissance et Culture

Préparer la rentrée... S.O.S bénévoles !

Alphabétisation, Français Langue Étrangère, lutte contre l'illettrisme... À qui s'adresser lorsque l'on est un adulte possédant des ressources très modestes et ayant besoin de comprendre, parler, lire et écrire le français ?

Depuis plus de vingt ans, nous accompagnons celles et ceux qui s'adressent à nous, quel que soit leur niveau de langue et sans aucune distinction. Notre action s'adresse aux Villebonnais et proches voisins avec des cours collectifs ou individuels.

Malheureusement, la pandémie a causé le départ de nombreux bénévoles. Il nous faut recruter dès maintenant des personnes en activité professionnelle ou non, intéressées par ce type de bénévolat. Elles disposent ainsi de temps pour mûrir leur projet avant

la rentrée. La seule bonne volonté ne suffit pas. Le goût de la pédagogie, de l'animation et des contacts sont des qualités aussi indispensables qu'une bonne connaissance du français. Il est souvent nécessaire d'acquérir des compétences spécifiques à l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) et/ou à l'alphabétisation. Elles peuvent s'acquérir grâce à la formation, y compris à distance.

Si vous avez le goût d'une activité intellectuelle, de l'accompagnement pédagogique et une ouverture sur d'autres cultures, vous en tirerez beaucoup de satisfaction. Venez nous rencontrer, vous renseigner... Nous avons besoin de vous !

Anne-Marie Callen, Présidente

Tél. 06 89 57 94 94

renaissance.culture.villebon@gmail.com

Boxing défense Villebon

La défense personnelle et l'art des sports de combat

Association créée il y a 25 ans, le Boxing défense Villebon dispense à ses adhérents des disciplines variées :

- La Défense de rue de l'Académie des Arts de Combat (ADAC). Elle comprend plusieurs modules : la boxe et la lutte de rue (public mixte plus de 18 ans), l'amazon training (exclusivement pour les femmes de plus de 16 ans), le kids training (enfants de 7 à 12 ans).

Ces disciplines permettent d'apprendre à se défendre lors de situations d'agressions. Elles sont basées sur des techniques de percussions, de lutte et de combat au sol dans un contexte de rue. Les aspects psychologiques et comportementaux sont abordés lors de mises en situation.

- Une section Mix Martial Arts (MMA) ouverte aux plus de 18 ans. Discipline de combat sportif, le MMA mélange le pied-poing, la lutte et le *grappling* (sport de préhension et de soumission mais également de percussif). Nous proposons une approche loisir à la portée de toutes et tous.

- Le Boxing. Cette discipline propose la Savate Boxe Française pour les plus de 16 ans. Elle est reconnue comme l'école de Boxe pied et poing la plus technique qui soit.

Audrey Chambaut, Présidente

Tél. 06 83 44 16 22

boxingdefensevillebon@gmail.com



MJC Boby-Lapointe - Badminton

Retour sur le tournoi de la galette

Cette année, le traditionnel tournoi de la galette s'est reconverti en tournoi de la Covid ! Cette édition s'est déroulée avec un nombre réduit de participants. Si la mixité des joueurs a été respectée, les règles sanitaires ont quelque peu refroidi certains, auxquels s'ajoutent les cas contacts et autres cas positifs. Moments de convivialité pourtant appréciés des participants et des invités, le café et le croissant d'accueil ainsi que le repas n'ont pas pu se tenir. Après les joutes de la matinée, les joueurs se sont rendus à l'extérieur du Centre Sportif Saint-Exupéry pour déjeuner.

Au retour de cette pause méridienne, place à une nouvelle compétition avec les joueurs inscrits sur ce créneau.



Comme à l'accoutumée, la remise de lots à l'ensemble des participants a permis d'échanger sur les points marquants de chaque match. Nous remercions le Club des As de Villebon pour ses dons ainsi que la MJC Boby-Lapointe dont nous sommes tous adhérents. Nous remercions Céline, Franck, Jean-Marc et Marie pour leur passage sur la journée.

Nous partageons bien sûr une pensée pour notre « pitigris » Hervé qui se remet doucement mais sûrement de son incident de décembre. Prompt rétablissement à toi et vivement ton retour.

Encore bravo à tous nos compétiteurs du jour, jeunes et moins jeunes.

Sportivement et badmintonnement à tous.

Sylvain Maillard,
co-responsable de la section
Tél. 01 80 85 58 20
badminton.villebon91@gmail.com

MJC Boby-Lapointe - Bobby Bacchus Club

Retour sur le Salon des vins

Les visiteurs ont répondu présents au rendez-vous du Salon des vins organisé par le Club d'œnologie de la MJC Boby-Lapointe dimanche 27 mars. Les vignerons ont été heureux de participer à nouveau à cet événement dont on célébrait la vingtième édition. Le Salon reste un lieu de rencontre incontournable pour les amateurs de vin de Villebon-sur-Yvette et des environs.

Jocelyne Daret, Responsable - Tél. 01 80 85 58 20



MJC Boby-Lapointe Le temps des cerises

Passionnez-vous pour l'histoire locale



Comme toute ville ou village, Villebon-sur-Yvette possède une histoire. À en croire certains messages sur Facebook, cette histoire semble intéresser les

Villebonnais. Alors pourquoi ne pas vous joindre à nous ?

Nous constituons un groupe d'amateurs qui, après recherches et enquêtes, ont consigné leurs découvertes dans le livre « Villebon-sur-Yvette, Histoire de nos quartiers », paru fin 2019.

Aujourd'hui, nous voudrions partager ce que nous n'avons pas encore relaté, ainsi que nos dernières recherches avec de nouvelles personnes curieuses de notre patrimoine, porteuses de nouvelles connaissances et prêtes à consacrer un peu de leur temps pour que vive notre histoire.

Pierre Gérard et Geneviève Poirier, Responsables
Tél. 01 80 85 58 20

letempsdescerises@mjcvillebon.org

Vie libre - Addictions alcool

Libérer la parole pour libérer l'esprit

Reconnue d'utilité publique, l'association Vie Libre est spécialisée dans la lutte contre la maladie de la consommation excessive d'alcool et de ses causes. La section de Palaiseau et alentours se compose de bénévoles qui accompagnent des personnes souffrant de dépendance à l'alcool vers la guérison. Elle leur donne les moyens de parvenir à une abstinence heureuse. La thérapie principale est centrée sur l'assiduité à participer aux groupes de parole qui réunissent abstinents, buveurs guéris et malades en cours de guérison (conseils, expériences partagées, adresses de centres de cures et d'addictologues...). Si vous entretenez un doute sur votre propre consommation ou celle de l'un de vos proches, faisons le point ensemble. Les groupes de parole se tiennent lors de permanences le vendredi soir de 18 h à 19h30 au 10 rue Voltaire à Palaiseau (salle Voltaire), ainsi que le samedi matin de 10h30 à 12 h au 4 rue des écoles à Palaiseau. Une permanence se déroule aux Ulis tous les mercredis de 18 h à 19h30 à la Maison Pour Tous de Courdimanche, ainsi qu'à Bièvres et à Marcoussis.

Yves Vivier, Président

Tél. 01 69 31 14 54

ASV - Atelier des arts

Cédric Talling, professeur et artiste



Au mois de mars, l'ASV a eu l'agréable surprise de voir l'un des professeurs de l'Atelier des Arts invité sur une chaîne de la télévision nationale.

Il y a une dizaine d'années, Colette Denel, Vice-présidente honoraire de l'ASV alors responsable de l'Atelier des Arts, recrutait Cédric Talling, un jeune artiste formé à l'école Boulle et à la faculté d'art de Valenciennes. L'association souhaitait alors apporter à la pratique du dessin, de la peinture et de l'aquarelle une dimension dépassant le cadre du loisir au sein de l'ASV. Ce profes-

seur y a dispensé son savoir et ses compétences à la grande satisfaction de tous les artistes amateurs.

Tout en étant enseignant à l'atelier, Cédric Talling mène une carrière artistique. Son travail a été exposé dans différentes galeries en Europe. Il est aussi l'auteur de bandes dessinées et a déjà publié « Thoreau et moi » et « Comme une bête (ou comment je suis devenu végétarien) ». Pour cette dernière œuvre, il a été invité au Magazine de la santé sur France 5. Cette bande dessinée évoque la prise de conscience écologique d'un homme de 40 ans face à nos comportements sur le monde animal.

Pendant la pandémie, cet enseignant talentueux a permis à l'ensemble des élèves de poursuivre leurs activités artistiques dans le respect des consignes sanitaires. Il a également travaillé avec eux en visioconférence pendant le confinement.

L'ASV remercie Cédric Talling de sa présence parmi nous. Elle rend aussi hommage à Colette Denel pour son implication constante et passionnée à l'Atelier des Arts pendant de très nombreuses années.

Alain Decoodt, Responsable

Tél. 06 42 14 96 28

ASV Villebon-Longjumeau Handball

Vers le futur et au-delà !

Après une saison 2019-2020 arrêtée au mois de mars à cause de la Covid-19, la saison 2020-2021 qui venait de redémarrer a très vite été arrêtée pour les mêmes raisons. Cependant, avec le soutien de nombreux parents et enfants, nous avons poursuivi les entraînements en extérieur.

Forts de ces expériences, nous avons retrouvé à la rentrée de septembre, une large majorité de nos effectifs. De nouveaux joueurs nous ont rejoints, notamment au niveau des plus jeunes et des loisirs.

Cette saison 2021-2022 se déroule presque normalement. Nous comptons tout de même l'annulation ou le report de quelques matchs à la rentrée de janvier. Notre club se concentre sur son développement et sur la finalisation de son projet quinquennal :

– maintenir un bon niveau de développement en accentuant la qualité de la formation

sur différents axes (dirigeants, animateurs...),

– aboutir sur le plan sportif à la montée en Région de certains de nos collectifs,
– reprendre la mise en place de notre section santé et bien-être.

Nous n'avons pas baissé les bras. Nous n'abandonnons pas nos projets. Le chemin se révèle un peu plus long, mais nous persévérons.

Par cet article, nous remercions celles et ceux qui encadrent nos équipes : les coaches, les bénévoles et les parents qui nous soutiennent et participent à la vie du club.

C'est grâce à vous que le handball et notre club se développent. Merci encore. Ensemble continuons d'avancer pour notre sport et notre club.

Robert Lafond, Président

Tél. 07 61 13 44 77 - www.asvlhb.fr

Tennis Club de Villebon

Mai : let's play !

Comme chaque année, le mois de mai réserve aux joueurs de Villebon des week-ends sportifs avec l'arrivée des matchs par équipe. Rendez-vous important du calendrier des joueurs, les interclubs donnent l'opportunité de faire rayonner le club d'un point de vue départemental et national. Depuis 5 ans, notre équipe 1 Hommes représente le Tennis Club de Villebon sur 5 rencontres nationales. Au programme cette année : 2 déplacements contre Orléans et Saint-Lô et 3 matchs à domicile, le 1^{er} mai contre Champagne-sur-Seine, le 15 mai contre Pornichet et le 29 mai contre Marly.

Du côté des femmes, l'équipe 1 tentera d'atteindre à nouveau son meilleur niveau, la Nationale. Pour cela, elles devront prendre la tête de leur poule d'Excellence Départementale, afin d'atteindre la saison suivante la Pré-Nationale, porte d'entrée de la Nationale. Ces 2 équipes ont bénéficié de votre soutien pour atteindre leurs objectifs, tous les week-ends du 1^{er} au 29 mai, le samedi pour les femmes et le dimanche pour les hommes.

Vous pouvez également apprécier les autres équipes villebonnaises. Le TCV étant un acteur majeur du tennis dans l'Essonne, il présente cette année 3 équipes hommes, 2 équipes femmes et 2 équipes hommes + 45 ans. Nous espérons de nombreux supporters !

Les beaux jours et le tournoi de Roland-Garros donnent envie de jouer sur terre battue. N'hésitez pas à nous rejoindre avec la formule « spéciale découverte » à 60 € pour un tennis illimité !

Rodolphe Fiot, Président

Tél. 06 83 30 11 27

tc.villebon@fft.fr



ASV - Gymnastique adultes

(Re)découvrir le sport en salle



La gymnastique, si importante à notre équilibre physique et mental, a pu réintégrer les salles en cette saison 2021-2022, pour le plus grand bonheur des adhérents. La

salle constitue un lieu de travail mais également un lieu de partage et de convivialité tant apprécié après ces mois de tourmentes. À l'ASV, nos professeurs attentifs permettent aux adhérents de réaliser de réels progrès, qu'il s'agisse de renforcement musculaire, de souplesse, d'adresse... Certains s'étonnent lors d'une séance de renforcement musculaire : « *Mais je ne connaissais pas ce muscle-là !* ». D'autres s'amuse après une séance de stretching : « *J'ai la sensation d'avoir gagné des centimètres !* ». Une chose reste certaine, on quitte un cours de gym, revigoré, bien dans son corps et bien dans ses baskets ! Alors pourquoi pas vous ? Venez nous rencontrer. Professeurs et adhérents seront unanimement ravis de vous accueillir en journée ou en soirée. L'ASV vous propose un large choix : gym douce, tonic, stretch, Pilates, sur chaise... Nos professeurs bienveillants restent aux petits soins pour donner à votre corps force et souplesse, le tout dans la bonne humeur.

Agnès Schwebig, Responsable

Tél. 01 60 10 48 58 - contact@asv.asso.fr

ASV - Section Pilates

Le Pilates à Villebon

Le Pilates est une gymnastique visant à travailler les muscles profonds et plus précisément le transverse, muscle des abdominaux. Cette pratique se révèle extrêmement bénéfique, notamment contre les lombagos. Elle offre également un équilibre musculaire et un assouplissement articulaire. Le travail s'effectue avec concentration, respiration, contrôle et fluidité du mouvement.

Un cours de Pilates à l'ASV donne l'assurance du mouvement bien exécuté sous le regard attentif des professeurs. Les cours se déclinent sur plusieurs niveaux : « Fondamental » pour les novices jusqu'au niveau « Avancé » pour les plus aguerris. N'hésitez pas, venez tester un cours ! L'un d'eux correspondra forcément à votre niveau.

La rigueur que demande cette pratique n'empêche pas la bonne ambiance. La convivialité reste de mise après ces mois « d'isolement ». À n'en pas douter, un éclat de rire se fera entendre ! Alors à bientôt pour vous accueillir.

Catherine Vaudeleau, Responsable

Tél. 01 60 10 48 58 - contact@asv.asso.fr

ASV - Sophrologie

La sophrologie à l'ASV

La sophrologie est une méthode psycho-corporelle qui permet de retrouver un bien-être au quotidien et de développer son potentiel. Elle est également utilisée comme technique de développement personnel.

Inspirée des techniques occidentales comme la relaxation progressive, la psychanalyse ou la méthode Coué, elle a été créée par un neuropsychiatre. En parallèle, elle s'appuie sur des techniques orientales comme le yoga et la méditation.

La sophrologie développe la conscience d'un individu à travers l'écoute de ses ressentis. Elle permet d'identifier son état interne : ce qui est bon pour soi et surtout ses ressources. Elle met en jeu la respiration contrôlée, la détente musculaire, la suggestion mentale. Elle vise un mode d'action, des pensées et des ressentis positifs.

Vous vous sentez un peu « raplapla », baisse de forme mentale et physique... N'hésitez pas. Venez tester un cours de sophro à l'ASV. Votre professeure Corinne vous accueillera avec bienveillance.

Catherine Vaudeleau, Responsable

Tél. 01 60 10 48 58 - contact@asv.asso.fr

ASV - École de danse

Alors, pourquoi danser ?

Après les périodes de confinements et de couvre-feu, les mesures gouvernementales pour la saison 2021-2022 ont permis un retour en salle des adhérents. Les corps n'ont jamais autant été en liesse ! Le plaisir de se retrouver pour danser ensemble est bien présent. Cette joie s'est traduite par de beaux résultats lors du Concours du Trophée Tsirelle en danse classique. Nos élèves ont relevé le défi avec panache. L'arrêt prolongé pendant de nombreux mois n'a pas empêché les danseurs de remporter des mentions et une médaille d'argent. Un grand bravo à eux pour leur ténacité. Nous leur renouvelons toutes nos félicitations.

La bonne humeur a fait son retour au sein des cours, studieux et joyeux à la fois. Les prestations chorégraphiques lors des portes ouvertes du mois de décembre en ont témoigné. Les élèves des cours de danse classique, modern jazz, et contemporaine ont pu bénéficier de la scène du Centre Culturel Jacques-Brel. Ils ont dansé devant les yeux éblouis de leurs parents



et du public présent. Les élèves de hip-hop, break et handidanse ont présenté leur art dans les conditions réelles d'un cours.

Alors, pourquoi danser ? Parce que la danse, sous toutes ses formes, permet de garder la forme, de gagner en souplesse, de retrouver confiance en soi, de travailler sa mémoire... Elle apporte partage et plaisir. Pour toutes ces raisons et bien plus encore, nous vous invitons à découvrir notre École de danse, ouverte à tous et à toutes dès 4 ans, jusqu'à l'âge adulte. Les professeurs seront ravis de vous y accueillir.

Armand Faussat (par intérim) et Martine Becquart, Responsables

Tél. 01 60 10 48 58

contact@asv.asso.fr

ASV - Chœur Josquin des Prés

Notre cheffe à l'honneur



Titulaire d'un master de chant lyrique de l'université de Pusan (Corée du Sud), Jiyoung Mary Kim est soliste à la cathédrale de Pusan et membre du chœur national de Changwon. Elle y a interprété plusieurs rôles d'opéras célèbres.

En 2019, elle s'installe à Paris pour étudier le chant grégorien, tout en continuant le chant lyrique au conservatoire régional de Versailles (mention très bien avec félicitations du jury). Lors de la rentrée de 2019, le Chœur Josquin des Prés la recrute comme cheffe du chœur. À l'été 2021, le chœur de Radio France l'engage à l'issue d'un difficile concours (120 candidates pour 1 place). Ce 22 février 2022, la consécration arrive : elle est choisie comme soliste pour interpréter *Carmina Burana* au grand auditorium de la Maison de la Radio. Le concert est diffusé sur France Musique, où sa prestation est très remarquée par la critique. « *La soprano Jiyoung Kim mêle la rondeur de son timbre à une pureté de son, ce qui lui permet d'envisager avec facilité les suraigus. Avec une vision ample de ses parties, elle construit gracieusement ses passages et donne une légèreté bienvenue* » (site Olyrix). Les mélomanes villebonnais ont ressenti la même émotion lors de ses interprétations d'airs de *La Traviata* et *Élixir d'Amour* au concert Medley de Grands Airs d'Opéra le 17 octobre 2021 au Centre Culturel Jacques-Brel.

Tous les choristes de Josquin des Prés sont fiers de leur cheffe qui, en alliant gentillesse, humour et fermeté, nous a fait progresser en musicalité et couleur des voix.

Parallèlement, Jiyoung dirige le chœur grégorien de Paris.

Alain Decoodt, Responsable

Tél. 01 60 10 48 58

contact@asv.asso.fr

ASV - Orchestre symphonique de Villebon

Concert pour l'Ukraine

Samedi 19 mars, l'Orchestre symphonique de Villebon et le chœur Josquin des Prés ont donné au Centre Culturel Jacques-Brel le concert qui devait être présenté il y a 2 ans, juste avant le confinement dû à la pandémie de Covid-19.

Pour l'essentiel liées au cinéma, les œuvres interprétées par les quelque 80 participants ont été appréciées par le public qui a longuement applaudi les interprètes sous la direction de Jean-Yves Malmasson et Jiyoung Kim. L'un des moments forts de la soirée est arrivé après le concert avec le témoignage de Nataliya, Ukrainienne vivant à Villebon, dont la famille se trouve toujours dans son pays. Le chœur et l'Orchestre ont ensuite interprété une chanson ukrainienne, *Smert*, écrite par Mykola Leontovych qui fut assassiné en 1921 en raison

de son militantisme pour l'indépendance de son pays. Cent ans plus tard, l'histoire se répète malheureusement. Nous remercions Pierre Calmelet d'avoir arrangé ce chant en urgence. Le concert s'est terminé par *L'Ode à la joie*, notre hymne européen.

Nous avons pu compter sur la générosité des quelque 250 personnes présentes dans le public : 2 200 € ont été collectés. Ils seront remis à l'association Comité d'Entraide Villebon-Palaiseau, groupe de bénévoles qui, depuis 40 ans, vient en aide aux réfugiés. Ils accueillent actuellement 3 familles syriennes.

Merci à tous.

Cécile Drobinski, Responsable

Tél. 01 60 10 48 58

contact@asv.asso.fr

ASEVI - Association de Sauvegarde de l'Environnement de Villebon-sur-Yvette

Pourquoi participer à la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ?

À l'automne 2021 s'ouvrait une enquête publique portant sur la modification du PLU de 2016. Sa révision complète étant programmée pour 2022, l'ASEVI s'est interrogée sur l'urgence de cette modification. La réponse se trouve dans l'introduction du rapport de présentation : « *L'objectif principal de la modification est de traiter à court terme des points techniques problématiques rencontrés lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme, afin de clarifier les règles vis-à-vis des porteurs de projet* ». La Municipalité reconnaît donc des ambiguïtés et des manques dans le règlement de l'actuel PLU. C'est par l'analyse historique des PLU de Villebon que nous avons réalisé que c'étaient précisément les modifications successives qui avaient permis des projets que nous contestons aujourd'hui. Ainsi, la construction de l'immeuble à l'angle des rues de Palaiseau et Vanderbilt n'a été rendue possible qu'en créant, lors de la révision de 2013, un statut spécifique (UCH) pour sa parcelle ne respectant ni la règle de distance de construction par rapport à l'alignement, ni la règle

de surface libre de toute construction de ce secteur.

L'ASEVI avait indiqué dans l'enquête publique être favorable aux modifications proposées. Toutefois, en cohérence avec les objectifs du Plan Climat de la CPS, l'ASEVI souhaiterait que des dispositions réglementaires soient rajoutées à la prochaine version du PLU concernant : l'emprise au sol des constructions ou l'imperméabilisation des terres, la protection des nappes phréatiques affleurantes, le respect de l'ensoleillement des bâtiments existants et la protection des bâtiments ou espaces à valeur patrimoniale. Nous souhaiterions également que des termes ambigus tels que « zone à dominante d'habitat individuel » soient mieux définis.

Villebonnaises, Villebonnais, le PLU est un document qui conditionne votre cadre de vie et qui doit donc être établi en concertation. Aussi, impliquez-vous dans son élaboration et venez en débattre avec nous.

Christian Guin, Président

Tél. 06 64 28 71 93

www.asevi.net

Naissances

Aymen Wrobel, le 17 octobre 2021
 Mia Ramiandrasoa, le 20 octobre 2021
 Soline Barnier Urvoy, le 21 octobre 2021
 Lonny Frenet, le 22 octobre 2021
 Souleymane El Bahri, le 22 octobre 2021
 Jean Mauger, le 26 octobre 2021
 Héloïse Francescato, le 26 octobre 2021
 Éline Triki, le 10 novembre 2021
 Martin Gonçalves Gourdin, le 11 novembre 2021
 Astou Ndiaye, le 22 novembre 2021
 Lyvenn Briandet Marchal, le 2 décembre 2021
 Thibaut Mahy, le 7 décembre 2021
 Théo Lelievre, le 7 décembre 2021
 Maywann Baptiste, le 8 décembre 2021
 Maëllys Chateau, le 11 décembre 2021
 Iris Sellier, le 17 décembre 2021
 Kylian Bienaimé, le 18 décembre 2021
 Imran El Moukadam, le 19 décembre 2021
 Jad Bourki, le 20 décembre 2021
 Samuel Gitler Lermite, le 22 décembre 2021
 Elliott Arlot, le 28 décembre 2021

Anaïs Ashirov, le 30 décembre 2021
 Théa Colombo Vairon, le 10 janvier 2022
 Sophia Leroy, le 11 janvier 2022
 Robin Morineau, le 13 janvier 2022
 Minh-Anh Le, le 19 janvier 2022
 Amina Ba, le 20 janvier 2022
 Affan Mounji, le 21 janvier 2022
 Jaily Ferreira, le 22 janvier 2022
 Izia Le Follotec, le 27 janvier 2022
 Alexis Duquesne, le 1^{er} février 2022
 Hawa Mendes, le 22 février 2022
 Neyla Saiah, le 5 mars 2022
 Asra Toumbou, le 8 mars 2022
 Arthur Navarrete, le 9 mars 2022
 Caliss Kouoh Eyidi, le 17 mars 2022
 Lyse Lacroix, le 22 mars 2022
 Adam El Mouats, le 23 mars 2022
 Hayden Biamba, le 28 mars 2022
 Léonard Bernat de Araujo, le 31 mars 2022
 Noémie L'Herrou, le 7 avril 2022
 Éden Aksoum, le 8 avril 2022
 Maryam Aït Hamadouche, le 8 avril 2022
 Asma Benallel, le 9 avril 2022
 Louise Dumoutier, le 15 avril 2022
 Soline Nigen Kretz, le 22 avril 2022
 Noah Robert, le 24 avril 2022

Mariages

William Chrétien et Dolorès Champroux, le 18 décembre 2021
 Romain Chmielarczyk et Fatiha Haneche, le 26 février 2022
 Julien Bergeron et Virginie Lorin, le 16 avril 2022
 Cédric Bourgoïn et Nathalie Le Roy, le 22 avril 2022
 Pascal Beuve et Sylvie Meurant, le 30 avril 2022

Décès

Prosper Braün, le 10 octobre 2021
 Ginette Lambert, veuve Hilbert, le 3 décembre 2021
 Gérard Bellet, le 5 décembre 2021
 Marinette Ecale, épouse Grimault, le 8 décembre 2021
 Pierre Guilbault, le 8 décembre 2021
 Henri Leray, le 9 décembre 2021
 Paulette Salvat veuve Massiou, le 18 décembre 2021
 Michel Lehoussel, le 23 décembre 2021
 Alain Delloitte, le 29 décembre 2021
 Jacqueline Bénit, veuve Cordani, le 31 décembre 2021

Nadine Taburet, le 8 janvier 2022
 Aimée Mahé, veuve Le Beherec, le 13 janvier 2022
 Khosrow Chadan, le 20 janvier 2022
 Milena Salvini, veuve Filipuzzi, le 25 janvier 2022
 Paolo Bennardo, le 28 janvier 2022
 Raymonde Courtois, le 11 février 2022
 Patricia Kemblinsky, le 22 février 2022
 Odette Poitevin, épouse Dufour, le 2 avril 2022
 Gilles Horowitz, le 28 avril 2022

Hommage au Dr Guy Le Maréchal



C'est avec tristesse que la Ville a appris le décès de Guy Le Maréchal qui a exercé comme médecin à Villebon-sur-Yvette jusqu'en 2014. Il s'était

installé en ville en 1981. Ses patients se souviendront de lui comme du « médecin de famille », attentif et humain envers chacun. Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

Médailles du travail



D'argent, de vermeil, d'or ou de grand or, les Médailles du travail valorisent l'engagement professionnel des Villebonnais.

Promotion du 1^{er} janvier 2022
Échelon Argent (20 ans)
 Eddie Botremay, Yann Cavalli, Nathalie Di Meo, Laurence Garbe, Jose Luis Almeida, Florine Rio

Échelon Vermeil (30 ans)
 Éric Durand, Béatrice Eby, Michel Eby, Valérie Marteil, Fabrice Milesi, Pascal Poletti

Échelon Or (35 ans)
 Martine Alves, Jean-Claude Auffret, Véronique Dumont, Stéphane Hayet, Yorick Pignon, Marie Tubiana

Échelon Grand or (40 ans)
 Pascale Chevalier, Philippe Moutard, Catherine Rabourg, Nathalie Zakarian

Conseil municipal du 10 février 2022

Service public de l'eau potable

Le Conseil municipal prend acte de la communication des rapports annuels 2020 établis par la Communauté Paris-Saclay au titre de la compétence Eau potable et par le délégataire du service public Suez Eau France. Ces rapports sont mis à disposition du public au siège de la Communauté Paris-Saclay.

Plan Climat

La Ville travaille à la transformation des cours d'écoles en îlots de fraîcheur par la végétalisation des espaces et la pose de revêtements plus perméables. La Commune souhaite être accompagnée dans cette démarche par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne (CAUE 91).

Le Conseil municipal approuve, à l'Unanimité, les termes de la convention avec le CAUE 91. Il verse à l'institution l'adhésion annuelle de 0,05 € par habitant ainsi que la participation volontaire de 1 000 €. Michèle Boulanger est désignée pour représenter la Ville aux instances de gouvernance du CAUE 91.

Appels à projets

- Dans le cadre de son Plan Climat, la Commune souhaite rationaliser les consommations énergétiques de son patrimoine bâti. Afin de répondre à un appel à projets dans le cadre du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE), elle doit candidater en se regroupant à l'échelle d'un territoire.

Le Conseil municipal approuve, à l'Unanimité, le rattachement de la Commune au groupeement formé autour de la Communauté Paris-Saclay. Il approuve la sollicitation d'une subvention dans le cadre du programme ACTEE pour le financement d'un poste d'économiste de flux au sein de la Commune. Le montant de la subvention attendue s'élève à 50 % du coût salarial, charges comprises, pour ce recruté à temps complet.

- Organisation de séjour jeunesse, construction de la nouvelle crèche... La Ville a soumis 5 propositions dans le cadre d'un appel à projets de la Caisse d'Allocations Familiales. Le Conseil municipal autorise, à l'Unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF de l'Essonne à hauteur de 745 500 €.

Séjour jeunesse

Le Conseil municipal fixe, à l'Unanimité, les montants des participations familiales pour le séjour été 2022 du Service jeunesse. Il approuve l'échéancier de 4 versements étalés de fin juin à fin septembre. Si le nombre de demandes s'avère supérieur au nombre de places, ces dernières seront attribuées selon les critères suivants : quotient familial, fréquentation régulière de l'Espace Jeunesse ou de « Bouge Ta Ville », jeune n'ayant jamais participé à un sé-

jour. Monsieur le Maire est autorisé à solliciter des subventions auprès de la CAF ou tout autre partenaire institutionnel.

Rapport d'orientation budgétaire

Après une présentation détaillée, le Conseil municipal prend acte, à l'Unanimité, du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire de la Commune.

Subvention

Une partie de la subvention annuelle au titre de 2022 est attribuée, à l'Unanimité, au Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de 70 000 €.

Transfert de compétences

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) présente dans son rapport 2022 :

- Une restitution de l'Attribution de Compensation (AC) de 5 081,30 € à compter de 2022 pour la compétence transports. Le but : atténuer une partie du surcoût dû au réajustement du financement communal des navettes à hauteur de 50 % au lieu de 20 % initialement prévu.
- Une augmentation annuelle de 140 231 € de l'AC d'investissement de 2021 à 2024. Elle s'élèvera à 196 907,08 € en raison de l'augmentation de l'enveloppe pluriannuelle sur les travaux d'eaux pluviales.
- Une réévaluation du Plan Pluriannuel d'Investissement des travaux d'eaux pluviales sur la période 2020-2024. Il passe de 677 977 € à 2 019 967 €.

Le Conseil municipal approuve, à l'Unanimité, ce rapport et prend acte du montant prévisionnel de l'AC 2022 de 14 679 472,11 €.

Voirie et stationnement

La Ville a signé une convention avec la Communauté Paris-Saclay (CPS) pour l'exercice de la compétence voirie et la gestion des parcs de stationnement. Un avenant à cette convention précise que : la Ville met à la disposition de la CPS 0,2 agent en équivalent temps plein pour l'exercice de la mission de gestion administrative des services.

Elle met à disposition de la CPS 0,27 agent en équivalent temps plein pour les missions de gestion et conservation du domaine public.

Le Conseil municipal approuve, à l'Unanimité ces modifications.

Transports

La gestion des transports en commun sur le territoire est confiée à une Délégation de Service Public (DSP). Courant 2020, Île-de-France Mobilités a lancé la procédure de renouvellement de cette DSP. Dans l'attente de sa finalisation et pour assurer la continuité des services, les conventions partenariales doivent être prolongées.

Le Conseil municipal approuve, à l'Unanimité, la convention pour le versement de la participation de la Commune au titre du contrat d'exploitation pour le réseau Les Ulis-Massy-Saclay.

Mutualisation de services

Ces dernières années, la Ville a adhéré à plusieurs services avec la Communauté Paris-Saclay. Le Conseil municipal approuve, à l'Unanimité, les termes de la convention d'adhésion aux services communs. L'adhésion à de nouveaux services communs pourra être réalisée par l'envoi d'une simple lettre d'intention.

Plan Local d'Urbanisme

Portée par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY), la déclaration de projet relative à la restauration de la continuité écologique de l'Yvette sur le site du Moulin de Bretèche est adoptée à l'Unanimité.

Le Conseil municipal décide, à l'Unanimité, d'apporter des adaptations et des compléments d'informations au dossier de déclaration de projet de mise en compatibilité et au projet de modification du PLU. Ils sont issus de la consultation des Personnes Publiques Associées. Le Conseil approuve la mise en compatibilité et la modification du PLU.

Pour cela, il précise que :

- le PLU approuvé est tenu à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et à la Préfecture de l'Essonne,
- les délibérations seront affichées pendant un mois en Mairie, ainsi que dans un journal diffusé à l'échelle du Département. Elles seront également publiées au recueil des actes administratifs de la Commune.

Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée (SIEI)

Anne-Sophie Clauw et Bertrand Thoré sont élus comme représentants du Conseil municipal au sein du SIEI par 27 voix pour et 6 bulletins blancs. Michèle Boulanger et Dominique Fontenaille sont élus suppléants.

Aide à la relance

À la Majorité (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M^{me} Guin et M^{me} Bouthault ayant voté contre), le Conseil municipal prend acte du dispositif d'accompagnement de l'État dans la relance de la construction durable. Il approuve le projet de contrat de relance du logement tripartite « type » à signer avec les représentants de l'État et la Communauté Paris-Saclay. Enfin, il autorise Monsieur le Maire à renseigner les éléments concernant les objectifs de production de logements à Villebon-sur-Yvette.

Emplois saisonniers

La Commune est engagée dans une politique active en faveur des jeunes et fait appel à eux pour renforcer les services lors de la période estivale.

À l'Unanimité, le Conseil municipal décide de créer 36 postes d'emplois saisonniers au sein de la Mairie.

Conseil municipal du 7 avril 2022

Subvention

Face à la situation internationale, le Conseil municipal **décide, à l'Unanimité**, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 11 000 € à la Croix Rouge Française. L'association a ouvert un fond de solidarité pour soutenir les populations ukrainiennes.

Transports scolaires

L'Établissement public local Île-de-France Mobilités gère les transports scolaires en Essonne. Il délègue une partie de ses attributions aux collectivités locales, dont la Ville de Villebon-sur-Yvette. **À l'Unanimité**, le Conseil municipal **approuve** les termes de la convention de délégation de compétence couvrant la période du 15 juillet 2022 à la fin de l'année scolaire 2025-2026.

Bourse aux projets

Depuis 2016, une bourse d'aide aux projets favorise l'autonomie et la participation des jeunes Villebonnais à des projets de solidarité et de citoyenneté.

Le Conseil municipal **autorise, à l'Unanimité**, Monsieur le Maire à signer la convention de bourse d'aide aux projets avec les bénéficiaires du dispositif, sous réserve de l'avis favorable de la commission liée à cette bourse. Le montant de l'aide ne pourra pas excéder 300 € pour chaque jeune. Le montant de l'enveloppe pour l'année 2022 s'élève à 1 800 €.

Espace naturel

La Ville valorise son patrimoine naturel dans le cadre de la convention « Nature en Ville » signée avec le Département et du Plan Climat communal. Le site du Moulin de la Planche fait l'objet d'une convention avec la MJC Boby-Lapointe, en partenariat avec l'association Haie magique, afin d'œuvrer à la préservation et au développement de la biodiversité. Le Conseil municipal **autorise, à l'Unanimité**, Monsieur le Maire à signer cette convention de partenariat pour une durée de trois ans.

Budget principal 2021

Le Conseil municipal **approuve, à l'Unanimité**, le Compte de gestion du budget principal du comptable public pour l'exercice 2021. Les écritures sont conformes au compte administratif avec un résultat de clôture de 6 618 726,72 €.

Il **approuve, à la Majorité** (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M^{me} Guin et M^{me} Boutault s'étant abstenus), le Compte administratif 2021 du budget de la Commune conforme au compte de gestion voté précédemment. Il **dit** que le Compte de gestion visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Les résultats cumulés de l'exercice 2021 du budget communal sont **affectés, à l'Unanimité**, au budget principal 2022 comme suit :

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 4 565 243,67 €

Compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté : 3 163 326,59 €

Fiscalité locale

À l'Unanimité, le Conseil municipal **décide** de maintenir les taux d'imposition des taxes foncières 2022 au niveau de 2021 :

- 32,76 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 43,84 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Indemnités des élus

À la Majorité (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M^{me} Guin et M^{me} Boutault s'étant abstenus), le Conseil municipal **prend acte** du montant des indemnités de toute nature perçues par les élus du Conseil municipal dans le cadre de leurs mandats au cours de l'année 2021.

Budget primitif 2022

Le Conseil municipal **adopte, à la Majorité** (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M^{me} Guin et M^{me} Boutault ayant voté contre) le budget primitif de la Commune pour l'année 2022. Il s'équilibre en section d'investissement à 12 996 213,93 € et en section de fonctionnement à 30 971 786,59 €.

Associations

La répartition des subventions aux associations a été **approuvée à l'Unanimité**. Une somme complémentaire de 70 000 € est allouée au CCAS, ce qui porte la subvention globale à 140 000 € pour 2022. Un montant complémentaire de 138 000 € est apporté au Comité des Œuvres sociales. Sa subvention globale 2022 s'élève à 238 000 €. Une subvention de 38 000 € est versée à la Caisse des Écoles.

Transfert de charges

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté Paris-Saclay présente, dans son rapport du 9 février 2022, une diminution de 9 651,68 € de l'Attribution de Compensation de la Commune de Villebon-sur-Yvette. Cette somme concerne l'ajustement des frais proratisés du personnel voirie pour une année entière. **À l'Unanimité**, le Conseil municipal **approuve** ce rapport.

Service Public de Distribution de Gaz et d'Électricité (SIGEIF)

Le Comité d'administration du SIGEIF a approuvé l'adhésion de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre. Il appartient à chacune des Communes membres de se prononcer sur cette adhésion. Le Conseil municipal **approuve** l'adhésion, **à l'Unanimité**.

Acquisitions et cessions immobilières

Acquisitions sur l'exercice budgétaire 2021 :

- Par préemption : parcelles situées 43 rue de la Fontaine d'Yvette et 3 rue du Côteau, d'une superficie totale de 641 m², constructible et partiellement bâtie, pour un montant global de 160 000 €.
- Par voie amiable : parcelle sise chemin du Bas de la Plante des Roches, d'une superficie non constructible et non bâtie de 459 m², pour un montant total de 2 500 €.
- Par voie amiable : parcelle sise 10 rue des Pivoines, d'une superficie non constructible et non bâtie de 14 m², pour un montant total de 1 €.
- Par voie amiable : parcelles sises rue des Maraîchers, d'une superficie totale de 6 570 m², partiellement constructibles mais non bâties, pour un montant de 714 604 € HT.

Pour ces quatre acquisitions, les frais d'actes restent à la charge de la Commune.

Cessions sur l'exercice budgétaire 2021 :

- Par voie amiable : parcelle sise avenue Georges-Pompidou, d'une superficie totale de 17 603 m², constructible et partiellement bâtie, à titre gratuit avec frais d'acte à la charge du Département de l'Essonne.

Le Conseil municipal **approuve, à l'Unanimité**, ce bilan.

Comité Social Territorial

Un Comité Social Territorial (CST) doit être instauré dans les collectivités dès les prochaines élections professionnelles du 8 décembre 2022.

À l'Unanimité, le Conseil municipal **décide** de créer un CST commun entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette pour les élections professionnelles 2022.

Il **fixe** le nombre de représentants du personnel à six titulaires et six suppléants. Il **décide** du maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité à 6 titulaires et 6 suppléants.

Collaborateur de cabinet

Le Conseil municipal **décide, à la Majorité**, (M^{me} Durand, M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M^{me} Guin et M^{me} Boutault s'étant abstenus), de créer un emploi de collaborateur de cabinet de catégorie A à compter du 1^{er} mai 2022.



Visionnez les Conseils municipaux sur la chaîne YouTube de la Ville.
bit.ly/3PebrC6

Résultats de l'élection présidentielle à Villebon-sur-Yvette

1^{er} tour du dimanche 10 avril 2022

Inscrits	7 018	
Taux de participation	79,74 %	
Bulletins nuls	27	
Bulletins blancs	67	
Suffrages exprimés	5 502	
Candidats		
Nathalie Arthaud	31	0,56 %
Fabien Roussel	121	2,20 %
Emmanuel Macron	1 836	33,37 %
Jean Lassalle	134	2,44 %
Marine Le Pen	672	12,21 %
Éric Zemmour	362	6,58 %
Jean-Luc Mélenchon	1 326	24,10 %
Anne Hidalgo	103	1,87 %
Yannick Jadot	413	7,51 %
Valérie Pécresse	336	6,11 %
Philippe Poutou	52	0,95 %
Nicolas Dupont-Aignan	116	2,11 %
TOTAL	5 502	100 %

2^e tour du dimanche 24 avril 2022

Inscrits	7 021	
Taux de participation	75,45 %	
Bulletins nuls	106	
Bulletins blancs	353	
Suffrages exprimés	4 838	
Candidats		
Emmanuel Macron	3 602	74,45 %
Marine Le Pen	1 236	25,55 %
TOTAL	4 838	100 %

Retrouvez les résultats par bureaux de votes des deux tours de l'élection présidentielle sur le site de la Ville, rubrique Ma Ville.

Vos élus vous reçoivent

Vous pouvez prendre un rendez-vous par téléphone ou sur www.villebon-sur-yvette.fr rubrique Vie citoyenne / vos élus.

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette
secretariat@villebon-sur-yvette.fr

Patrick Batoufflet
1^{er} Adjoint à la Vie Culturelle, sportive et aux relations avec les villes jumelées

Nathalie Plumail
2^e Adjointe à la Transition écologique

Romain Millard
3^e Adjoint à la Démocratie locale et à la communication

Michèle Boulanger
4^e Adjointe à la Vie scolaire

Patrick Faure
5^e Adjoint à la Gestion et à la Modernisation des bâtiments publics

Dominique Rousseau
6^e Adjointe à Petite enfance et au Soutien à la parentalité

Mohamed Dehbi
7^e Adjoint à la Jeunesse et à la Prévention spécialisée

Olivia Lucas
8^e Adjointe au Cadre de vie et aux Mobilités douces

Dominique Fontenaille
9^e Adjoint aux Solidarités et à la Stratégie financière

Karine Lorin
Conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire et aux Centres de loisirs

Michel Cinotti
Conseiller municipal délégué aux Cérémonies, aux Relations publiques et au Devoir de mémoire

Monique Bert
Conseillère municipale déléguée à la Voirie et à l'Éclairage public

Olivier Lehoussel
Conseiller municipal délégué à l'Aménagement numérique, aux Commerces et à l'Artisanat local

Sabrina Dbili
Conseillère municipale déléguée au projet Terre de Jeux 2024 et aux Relations avec la CPS sur la politique sportive

David Polizzi
Conseiller municipal délégué au Plan de lutte contre les ruissellements et inondations

Nicole Marie
Conseillère municipale déléguée à la Valorisation du patrimoine touristique

Bertrand Thoré
Conseiller municipal délégué au Plan trottoirs et au Plan vélos

Jacques Fantou
Conseiller municipal délégué à l'Hygiène, à la sécurité et à l'Accessibilité des bâtiments

Anne-Sophie Clauw
Conseillère municipale déléguée à la Politique du handicap et de l'Inclusion

Gautier Dekerle
Conseiller municipal délégué aux Transports publics

Claire Abadie Marteil
Conseillère municipale

Christophe Olivier
Conseiller municipal

Isabelle Anna Filipuzzi
Conseillère municipale

Alexandre Bougaud
Conseiller municipal

Virginie Polizzi
Conseillère municipale

Théophile Alsac
Conseiller municipal

Ophélie Guin
Conseillère municipale

Régis Vaillant
Conseiller municipal

Marina Boutault
Conseillère municipale

Olivier Tribondeau
Conseiller municipal

Dominique Durand
Conseillère municipale

Gilles Morichaud
Conseiller municipal

Tél. 06 52 93 75 68



**Quartier Suisse
immobilier**
Villebon sur Yvette

**Agence Quartier Suisse
Immobilier**

Estimation offerte,
honoraires compétitifs

À votre service depuis 2014

40 avenue du général de Gaulle
91140 Villebon-sur-Yvette
(face à Intermarché)

Vente et location

Tél. 06 50 70 36 97
01 69 31 38 54
agence@qsimmobilier.com
www.qsimmobilier.com



Tél. 01 69 93 49 02

PARTAGEONS DEMAIN

Des sujets cruciaux : PLU, cabinet médical, l'eau comme bien commun

Urbanisme : pourquoi une révision urgente du PLU s'impose

Les Villebonnais s'émeuvent de la rapide transformation de leur ville : les immeubles de logements se construisent à un rythme soutenu alors que la ville souffre de problèmes de circulation et de stationnement, que l'offre en transports en commun est insuffisante et que les risques d'inondations se multiplient.

Nous appelions en vain de nos vœux une révision en profondeur de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Si le principe en a été accepté, la procédure, qui dure deux ans, n'a toujours pas été lancée. Cette révision est importante et urgente : le PLU voté par les élus communaux définit le visage de la commune à la fois via les prévisions des grands aménagements et les règles de construction sur chaque parcelle.

Or, le PLU en vigueur est très permissif. Il a été élaboré pendant la mandature précédente par un cabinet d'urbanisme, sans que la majorité municipale sensibilise la population aux enjeux. Résultat c'est la fête aux promoteurs ! Chaque nouvelle construction nécessite des rabattements de nappes phréatiques dans une commune gorgée de sources, sur un terrain peu perméable, au bord d'une rivière avec de gros problèmes d'inondations. En même temps, notre patrimoine historique est démolit maison après maison.

Étonnamment, l'ancien maire n'a pas inscrit dans le PLU actuel la notion de coefficient d'emprise au sol afin de limiter la bétonisation des parcelles. Aucune protection n'a été accordée à des bâtiments remarquables afin de préserver notre histoire. Deux ans de bataille nous ont été nécessaires pour préserver la zone humide derrière la MJC.

Cette révision du PLU est un enjeu majeur

et nous devons mener une réflexion sur l'ensoleillement, les déplacements, la végétalisation, les îlots de chaleur, la place des circulations douces, l'imperméabilisation des sols afin d'anticiper les défis climatiques de demain, tout en cherchant à répondre au besoin de nouveaux logements. Nous devons avoir des discussions franches et transparentes sur le Villebon de demain. Nous vous invitons donc à utiliser tous les outils de la concertation à venir. Avant cela, nous vous invitons à prendre part aux groupes de travail que nous avons lancés en amont. Contactez-nous, vous serez les bienvenus.

CABINET MÉDICAL, OÙ EN SOMMES NOUS ?

Après la fermeture du cabinet médical de la Haie du Pont, prévue de longue date, il ne reste que trois médecins généralistes, dont deux à temps partiel pour près de 11 000 habitants. Très insuffisant, si l'on compare à la moyenne départementale, déjà faible, de 6,4 généralistes pour 10 000 habitants. Le futur cabinet médical dont l'ouverture est espérée au mieux pour l'été en admettant que le recrutement de médecins ait abouti, sera insuffisant. De plus, ses caractéristiques inquiètent : très peu de stationnement, la capacité (superficie totale de 270 m²) sera très inférieure à celle des maisons de santé ouvertes dans les communes voisines. Ainsi, à Nozay, une maison de santé sur 600 m² avec 13 praticiens, pour 5000 habitants a vu le jour, ou à Igny (9500 habitants) la maison de santé de 400 m² héberge une quinzaine de professionnels et bientôt des internes en médecine. Dans le futur cabinet médical de Villebon, nous bénéficierons d'au

plus trois médecins généralistes, nombre toujours insuffisant.

Mobilisons nous pour obtenir dans le cadre du futur PLU, la réservation d'un emplacement pour une véritable maison de santé pluridisciplinaire.

L'EAU « BIEN COMMUN » IRRÉMÉDIABLEMENT PRIVATISÉE ?

La distribution de l'eau n'est pas une activité dévolue à des entreprises privées comme pourraient le penser les Villebonnais qui paient leurs factures à Suez depuis des décennies. La construction d'un réseau d'eau potable et la distribution d'eau est une compétence dévolue aux collectivités locales. La déléguer aux entreprises du privé est un choix des élus. Ce choix conduit à l'impasse quand les entreprises privées se réduisent à une seule, Véolia ayant fusionné avec Suez. Des collectivités et le département veulent reprendre cette compétence et contestent l'appropriation faite par Suez des équipements (usine et réseau). Ils ont décidé de payer l'eau au prix de production, soit 0,25 € d'économie par m³ (ou 30 € / an pour une facture typique).

Les élus de la CPS tergiversent alléguant que ce n'est pas à une collectivité d'être propriétaire de ces équipements. Préfèrent-ils donc que les habitants rémunèrent les actionnaires de ces entreprises via leurs factures d'eau ? A combien d'autres services publics vont-ils appliquer la même logique ? Nous appelons nos élus intercommunautaires à revoir leur copie et à dire non à cette privatisation d'un bien commun essentiel : l'eau.

Le 28 Avril 2022

VILLEBON AVEC VOUS

Bientôt des cours de récréation « oasis » dans les écoles de Villebon-sur-Yvette

Dans les prochaines décennies, notre région sera confrontée à de fortes hausses de températures, au point que Météo France anticipe une augmentation de 4° C à l'horizon 2070-2100. A cela s'ajouteront probablement des épisodes de pluies violentes de plus en plus fréquents.

Les collectivités doivent donc anticiper, notamment en végétalisant et en rendant perméables des espaces actuellement construits avec des matériaux qui emmagasinent la chaleur et qui empêchent l'infiltration des eaux de pluie.

Les cours d'école font typiquement partie des espaces pouvant faire l'objet d'une telle transformation. Plusieurs communes voisines (Palaiseau, Massy, Antony...) ont d'ailleurs lancé la création de « cours oasis » sur leur territoire.

A Villebon-sur-Yvette, l'équipe municipale a, elle aussi, décidé de mettre en œuvre cette politique, qui s'inscrit pleinement dans son Plan Climat.

Par ces cours oasis, la municipalité entend remplir un triple objectif : environnemental, éducatif et social.

Un objectif environnemental, d'une part en créant des îlots de fraîcheur avec des surfaces qui réfléchissent le rayonnement et, d'autre part en végétalisant

les espaces avec une flore locale qui favorisera également le développement de la biodiversité.

Un objectif éducatif, en faisant des cours d'école un ensemble d'outils pédagogiques pour sensibiliser les enfants à la nature et à sa protection mais aussi pour répondre à leurs besoins fondamentaux : grimper, courir, manipuler, construire, observer, explorer...

Un objectif social, en faisant des cours d'école des espaces mieux partagés entre les enfants. A cet égard, les premiers retours d'expérience de communes ayant créé de telles cours font déjà état d'un apaisement de l'ambiance entre les enfants, avec une plus grande empathie entre eux et, en corollaire, une diminution des violences et du harcèlement.

Le chantier sera d'envergure : les cours des écoles maternelles et élémentaires représentent une superficie globale de 0,72 ha (soit presque l'équivalent du terrain d'honneur de football), dont 86 % n'est pas végétalisée aujourd'hui !

En outre, chaque cour d'école est différente et nécessite un traitement spécifique en fonction des contraintes liées au site.

C'est pourquoi l'équipe municipale a

décidé de coconstruire le projet avec l'ensemble des acteurs du projet : les services municipaux (scolaire, technique, cadre de vie et espaces verts, développement durable), les équipes pédagogiques de chaque établissement mais aussi les élèves – qui seront conviés à des ateliers organisés avec le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) de l'Essonne – et leurs parents.

Le déploiement sur l'ensemble des établissements scolaires de la commune sera également progressif. Dans un premier temps, la cour de l'école maternelle des Casseaux sera notre site pilote, avec des études de sol et de réseaux lancées dès cet été. Dans un second temps, l'objectif sera de transformer une cour d'école par an, de sorte à parvenir à une végétalisation complète à l'horizon 2026-2027.

Les cours d'école oasis viendront ainsi en complément de l'ambitieux projet « Nature en ville » mis en œuvre en parallèle par la Ville, qui consiste à acquérir des parcelles au milieu du bâti, d'y interdire toute construction et d'en faire au contraire, selon les sites, des espaces naturels pour le développement de la biodiversité, des jardins partagés ou des zones humides (retrouvez davantage de détails sur ce projet dans notre tribune du magazine Vivre à Villebon n° 172 de juillet 2021).

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Patrick Faure, Dominique Rousseau, Mohamed Dehbi, Olivia Lucas, Dominique Fontenaille, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Olivier Lehoussel, Sabrina Dbili, David Polizzi, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi, Théophile Alsac.
www.villebonavecvous.net

Jours fériés

Cet été, les services administratifs et le Centre Technique Municipal seront fermés :

- **Fête Nationale** : le jeudi 14 juillet. Réouverture le vendredi 15 juillet à 8h30. L'Hôtel de Ville sera ouvert samedi 16 juillet de 8h30 à 12 h.
- **Assomption** : le lundi 15 août. Réouverture le mardi 16 août à 8h30.
- **Période estivale** : l'Hôtel de Ville sera fermé les samedis 6, 13 et 20 août.

Retrouvez l'ensemble des horaires d'été des Services municipaux sur le site de la Ville.

Futur parent ? Rendez-vous au Relais Petite Enfance

Pour trouver le mode d'accueil le plus adapté à vos besoins, prenez rendez-vous au Relais Petite Enfance (RPE). Vous y obtiendrez de nombreuses informations sur les modes d'accueil à votre disposition : crèche collective ou familiale, assistant maternel, congé parental...

RPE Intercommunal du Moulin
Tél. 06 74 96 75 23 - rpe@villebon-sur-yvette.fr

La Maison de la Justice et du Droit vous accompagne

Ce service de la Communauté Paris-Saclay accueille le public gratuitement. En toute confidentialité, vous pouvez consulter des avocats, notaires ou greffiers pour être conseillé sur de nombreuses procédures : famille, travail, droit des étrangers, mineurs, immobilier, patrimoine, entreprise... En cas de litige, de différends familiaux ou de discrimination, il est également possible de rencontrer un délégué du Défenseur des Droits, un conciliateur de justice et l'Association *Pour le Couple et l'Enfant* en Essonne.

La Maison de la Justice et du Droit
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de
9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30
Avenue de Saintonge, Les Ulis
Tél. 01 64 86 14 05 - paris-saclay.com, onglet Accès au droit

DÉBUT JUILLET

Villebon Immobilier **VOTRE**
AGENCE

DEVIENT


CENTURY 21
LD Immobilier

Pour vous donner accès à des services encore plus performants

ludovic.bellec@century21.fr | 01 69 31 91 91 | 6, Place Gérard Nevers 91140 Villebon sur Yvette

BRASSERIE DES SPORTS

TABAC - BAR - PMU - LOTO - PRESSE
COMPTE NICKEL - RELAIS PICKUP

Nouveaux horaires

Lundi à vendredi 7h30 à 19h30
Samedi 8h30 à 19h30
Fermé le dimanche

104, rue des Casseaux - 91140 VILLEBON/YVETTE
Tél. : 01 60 10 19 47


PROPRETÉ - SERVICES
Care the Planet

PROPRETÉ - SERVICES

Une équipe de professionnels du nettoyage qualifiée à votre service.
Démarche qualité, environnementale et sociétale

23 avenue de la Baltique - 91140 Villebon-sur-Yvette - Tél. 01 69 74 87 65
jecontacte@cofraneth.fr - www.cofraneth.fr

 Tél : 06 87 77 39 41
www.otempstic.fr

 **Benoît Cousquer - Palaiseau**
Interventions à domicile :
Assistance, Installation, Formation
PC, Tablette, Smartphone, Internet
Déduction - crédit impôts : 50 %

Des recensements éloquentes

Les recensements permettent de disposer de renseignements précieux pour connaître précisément les populations au cours des siècles : nombre d'habitants, couples, âges, maisons, métiers et parfois les rues.

Un procédé datant de la Haute Antiquité

Si les recensements démographiques existent depuis la Haute Antiquité, il faut attendre le XVI^e siècle pour en trouver des méthodes évoluées, uniquement dans certains secteurs.

Jules César donne dans son *De Bello Gallico* des indices sur les pratiques des Gaulois : inscrites sur des tablettes en caractères grecs, les Helvétés (Suisse) ont, par exemple, recensé 368 000 personnes dans un camp. Les Rèmes (Reims), peuple belge à cette époque, obtiennent des renseignements approfondis sur les peuples ennemis des Romains. Au VIII^e siècle, les Carolingiens inventent les capitulaires, inventaires des hommes, des habitats, des céréales et du bétail. Charlemagne recense ses sujets de plus de 12 ans, la majorité d'alors pour les hommes. En 1292, le registre des tailles (impôts) de Paris présente 15 200 taillables, c'est-à-dire une population de 60 000 habitants. Guillaume le Conquérant ordonne dès 1086 un grand inventaire de la population anglaise afin de connaître le pays qu'il doit administrer. En France, le premier recensement national, nommé *État des paroisses et des feux*, se tient en 1328. Il sert à l'établissement des impôts. La population française est alors située entre 16 et 17 millions d'habitants, la population italienne entre 8 et 10 millions et la population anglaise entre 3 et 3,5 millions.

La Révolution française permet de réaliser des tableaux listant les « citoyens actifs » par commune. Ce recensement est établi sur ordre de la Convention Nationale par les décrets du 22 décembre 1789 puis du 7 juillet 1790.

Quand histoire, géographie et économie se complètent

À Villebon, les premiers renseignements datent de l'année 1817. La Ville compte 609 habitants et 175 familles. La plupart travaillent dans le monde agricole et artisanal. Le village est doté de métiers très complémentaires : cultivateurs, journaliers, vigneron, jardiniers, fruitiers, charretiers, treillageurs, pépiniéristes, bûcherons, carriers, tisserands, cordonniers, meuniers et ses garçons meuniers, gardes des chasses, gardes moulin, un garde champêtre communal et un berger communal. Les agriculteurs font travailler les journaliers et quelques journalières, parfois leur femme.

Les domestiques, souvent assez jeunes, travaillent dans les maisons importantes telles que le château, les grandes fermes, la cure ou le presbytère.

Les impôts étant levés dans chaque village, Villebon compte également un percepteur, Louis Leblanc. Ce dernier est régulièrement muté pour éviter des rapprochements néfastes à ce métier.

Les métiers « féminins »

Outre leur apport aux travaux paysans, les femmes exercent les professions de cressonnières, couturières, blanchisseuses ou laitière. Il semble que le cresson constitue un travail réservé aux femmes. Serait-il alors complémentaire des salades ?

Les couturières ne se contentent pas de travailler sur des belles robes et de beaux costumes. Elles confectionnent également des habits de tous les jours, les magasins n'étant pas encore présents dans les plus petits villages.

Les blanchisseuses sont à ne pas confondre avec les laveuses ou les lavandières. Au XIX^e siècle, leur métier occupe 100 000 personnes travaillant en Île-de-France. La Révolution industrielle s'accomplit d'abord par le textile. Le travail de nettoyage du linge se révèle indispensable pour les « habits du dimanche » ou pour se rendre à la ville proprement et bien vêtu. Elles blanchissent le linge et souvent aussi le repassent. « *Votre blanchisseuse met trop d'empois à vos jabots et cela donne de la raideur à vos grâces* » écrit Stendhal dans *Lamie* en 1842. La blanchisseuse possède un séchoir utile en toute saison. Elle amidonne ou colle (empois) pour faire tenir les vêtements.

Quant à la laitière, Madelaine Picard, veuve Beaujain, nous supposons qu'elle vend le lait produit par les éleveurs... qui ne paraissent pas exister à Villebon !

Les « petits » métiers

Le recensement présente également un revendeur. Il s'agit probablement d'un marchand qui, à cette époque, est normalement ambulancier. Il vend mais réalise aussi du troc, des échanges locaux très utiles.

Il est aussi possible de trouver un taupier, celui qui sait comment attraper les taupes. Une profession bien utile pour ensuite fabriquer la fourrure des manteaux chauds !

Les habitats

Il faut attendre le recensement de 1846 pour connaître le nombre de maisons des cinq quartiers totalisant 654 habitants. Le registre compte 10 maisons au Village, 38 à Villiers, 51 à La Roche, 87 aux Casseaux et à la Ferme de La Plesse, soit 186 en tout. En 1851, le recensement dénombre 198 maisons, en 1886, 190 maisons (preuve de destructions), en 1891, 202 maisons, en 1901, encore des disparitions avec 191 maisons, en 1906, 221 maisons, soit 30 constructions, en 1911, 207 maisons et en 1921, 312. Sur un siècle, on compte 15 constructions pour 1 181 habitants. Nous approchons du doublement de la population sans augmentation importante des constructions, malgré la Grande guerre.

Pierre Gérard

Atelier d'histoire Le Temps des Cerises, MJC Bobby-Lapointe

Le plaisir des courses faciles à chaque instants !

ALIMENTAIRE & ANIMALERIE 5% de cagnotte* <small>sur vos achats de produits Auchan</small>	RAYON BIO 10% de cagnotte* <small>sur les produits Auchan Bio alimentaires sans sucre et légumes frais</small>
JUSQU'À 50% de cagnotte* <small>sur les produits partenaires de cagnotte signalés en magasin</small>	ALIMENTS BÉBÉ 10% de cagnotte* sur le rayon <small>hors alimentations bébé de 0 à 4 ans</small>

10%

de remise fidélité WAAOH pour les étudiants dès 10€ d'achats

Toute l'année sur les rayons alimentaires avec la carte WAAOH!!!



* (hors alcool - bière et parfumerie - parapharmacie)

Pour vous qui vous donnez à 100%

10%

À toutes les équipes de l'AP-HP, bénéficiez de

De cagnotte sur votre caddy et d'un passage prioritaire en caisse*.

Chaque troisième semaine du mois dès 80€ d'achat.

ASSISTANCE PUBLIQUE  HÔPITAUX DE PARIS

Recyclage de vos bouteilles plastiques



Recharge de votre véhicule électrique



Lutte contre le gaspillage alimentaire avec



Ne ratez aucune promo !

Scannez ce QR code
et consultez vos catalogues sur



Auchan
VILLEBON

À VOTRE SERVICE SUR

 www.auchan.fr Infos pratiques sur www.auchan.fr (votre magasin Villebon)
 Ou sur Facebook <https://www.facebook.com/auchanvillebon>

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 21H30
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30



La Ville **investit**
pour **l'avenir** p. 20

p. 06
Rue des Maraichers,
les travaux s'achèvent

p. 26
Les jeunes Villebonnais
vous parlent de liberté

 Ville de Villebon-sur-Yvette
 www.villebon-sur-yvette.fr
 Application mobile Villebon

